

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'EST DE LA SOMME

# Rapport d'activité 2020-2021



**CADRE DE VIE**    **Sécurité**    **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**  
**Numérique**    **ACTION SOCIALE**    **Déchets**  
**ENVIRONNEMENT**    **CULTURE**    **GEMAPI**  
**Petite enfance**    **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
**Déneigement**    **ASSAINISSEMENT**    **Voirie**    **SPORT**



# SOMMAIRE

- 3 Édito du Président
- 4 Le territoire
- 5-6 Les Élus de la CCES
- 7 Les compétences communautaires
- 8-10 Le personnel communautaire
- 11-13 Les budgets 2020-2021
- 14-55 Réalisations par pôle
  - 14 Les archives
  - 15-24 La culture
  - 25-32 Le sport
  - 33-39 La petite enfance
  - 40-44 L'aménagement du territoire & le développement économique
  - 44-50 Le développement durable
  - 51-52 Les services techniques
  - 53-54 Le centre social intercommunal
- 55 Les marchés publics passés

# MOT DU PRÉSIDENT



**José RIOJA**

Président de la Communauté de Communes



J'ai l'honneur d'introduire le présent rapport d'activité portant sur les années 2020 et 2021, établi conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales.

La période aura bien évidemment été particulière compte-tenu du contexte sanitaire que nous avons tous eu à affronter.

La Communauté de Communes de l'Est de la Somme a su, durant cette période, adapter son organisation et rester présente, dans le cadre de ses compétences, afin de maintenir du mieux possible les services publics et soutenir le monde économique.

L'année 2020 aura également été marquée par le renouvellement des élus communautaires suite aux élections municipales de mars 2020. Le nouvel exécutif est présenté dans ce rapport.

Au fil de sa lecture, vous constaterez les nombreuses actions menées quotidiennement par les élus et agents de la communauté de communes. Je tiens vivement à tous les remercier pour leur implication et les résultats obtenus.

Je vous souhaite une bonne lecture du rapport et vous réaffirme toute ma volonté pour faire de l'Est de la Somme un territoire dynamique et attractif.



# LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes de l'Est de la Somme, établissement public de coopération intercommunale, regroupe 41 communes avec un peu plus de 20 000 habitants qui ont décidé de s'unir et d'exercer ensemble un certain nombre de compétences.



# LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

## Les réunions du Bureau Communautaire en 2020

9 & 23 janvier, 6 & 20 février, 5  
mars, 15 & 29 octobre, 12 & 26  
novembre, 10 & 23 décembre

## Les réunions du Bureau Communautaire en 2021

14 & 28 janvier, 11 février, 7 avril,  
6 mai, 5 juin, 8 juillet, 14 & 28  
septembre, 16 & 29 novembre



**José RIOJA**  
Nesle  
Président



**Julie RIQUIER**  
Ham  
1ère Vice-présidente  
Emploi-Formation-  
Relation avec les  
entreprises et  
commerces



**Aline SPRYSCH**  
Douilly  
6ème Vice-présidente  
Assainissement



**Pierre CARPENTIER**  
Buverchy  
10ème Vice-président  
Ordures ménagères-  
Déchèteries



**Frédéric LECOMTE**  
Falvy  
2ème Vice-président  
RH-Culture-Numérique-  
Centre social



**Didier LEPÈRE**  
Epeville  
7ème Vice-président  
Espaces verts-Voiries-  
Déneigement-Chantiers  
d'insertion



**Catherine LARDOUX**  
Epeville  
11ème Vice-présidente  
Petite Enfance-  
Éducation-  
Personnes âgées



**André SALOMÉ**  
Rouy-Le-Petit  
3ème Vice-président  
CSNE-Aménagement  
des ports intérieurs



**Francis BOITEL**  
Epeville  
8ème Vice-président  
Sport-Jeunesse-Santé



**Antoine BRUCHET**  
Ham  
12ème Vice-président  
Tourisme-Revitalisation  
des centres bourgs



**Jacques MERLIER**  
Mesnil-St-Nicaise  
4ème Vice-président  
Urbanisme-Habitat



**Vincent JOLY**  
Y  
9ème Vice-président  
Bâtiments  
communautaires-  
Entretien du patrimoine



**Justine POLIN**  
Hombleux  
13ème Vice-présidente  
GEMAPI-  
Développement durable



**Jean-Marc WISSOCQ**  
Morchain  
5ème Vice-président  
Développement  
économique



**Jean-Claude DELMÉE**  
Hommage à un homme,  
un collègue,  
un ami dévoué  
qui nous a quittés  
le 30 septembre 2021.

## MEMBRES DU BUREAU

Philippe LEFEVRE - Rethovillers / Jean-Michel RIMETTE - Offoy / Patrice GRIMAUX - Ennemain /  
Benoît SCHIETTECATTE - Villecourt / Pascal BLONDELLE - Épénancourt / Christian MERESSE - Licourt /  
Éric LEFEBVRE - Hombleux / Jean-Claude DELMÉE puis Jean-Edouard RICHARD - Curchy /  
Patricia POTURALSKI - Béthencourt-Sur-Somme

# LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE (HORS BUREAU COMMUNAUTAIRE)



## **ATHIES**

Alain ACQUAIRE

## **BILLANCOURT**

Christophe DESACHY

## **BREUIL**

Charles DE WITASSE THEZY

## **BROUCHY**

Marc BARBIER

## **CIZANCOURT**

Jean-Luc DOUTART

## **CROIX-MOLIGNEAUX**

Hervé FRIZON

## **EPPEVILLE**

Christophe VASSENT

## **ESMERY-HALLON**

François LALOI - Sandra LEFEVRE

## **HAM**

Éric LEGRAND - Luciane DELEFORTRIE -  
Christophe ZOIS - Julie VASSEUR - Francis HAY -  
Francis ORIER - Nathalie VERGULDEZOONE -  
Thomas DUCAMPS - Élodie CHAPUIS-ROUX

## **HOMBLEUX**

Fabrice FRISON

## **LANGUEVOISIN**

Jacques GRAVET

## **MATIGNY**

Marie-Estelle MERCIER

## **MONCHY-LAGACHE**

Jacques PINCHON

## **MOYENCOURT**

David BECQUERELLE

## **MUILLE-VILLETTE**

Florian SLOSARCZYK - Bruno POTIER

## **NESLE**

Frédéric DEMULE - Stéphanie COULON -  
Lucas PECRIAUX - Fanny TOTET - Nicolas FORMAN

## **PARGNY**

Corinne POLLARD

## **PITHON**

Caroline GENSE

## **POTTE**

Michel MEREL

## **QUIVIERES**

Françoise RAGUENEAU

## **ROUY LE GRAND**

Francis URIER

## **SAINT CHRIST BRIOST**

Joël BELLARD

## **SANCOURT**

Michel MARTIN

## **TERTRY**

Gérard MUSEUX

## **UGNY-L'EQUIPEE**

Jean-Pierre DELVILLE

## **VOYENNES**

Jean-Pierre LEMAITRE

## Les réunions du Conseil Communautaire

### En 2020

30 janvier, 6 février, 5 mars,  
15 & 29 juillet, 17 septembre,  
5 novembre et 21 décembre

### En 2021

18 février, 30 mars, 20 avril  
17 & 22 juin, 12 octobre et  
13 décembre

# LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

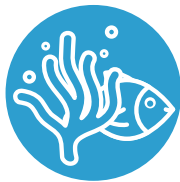
## Obligatoires



Aménagement de l'espace / Documents d'urbanisme



Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



Développement économique / Aménagement et gestion des zones d'activités / Soutien aux activités commerciales / Tourisme

## Optionnelles



Protection et mise en valeur de l'environnement



Politique du logement et du cadre de vie



Création, aménagement et entretien de la voirie



Construction et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs ou d'enseignement



Action sociale



Assainissement

## Facultatives



Aménagement et promotion numérique



Espaces numériques de travail (ENT)



Plan de déneigement



Sécurité (CISPD) / Contribution au SDIS / Entretien des gendarmeries / Gestion terrain destruction d'engins explosifs



Transport des élèves vers les équipements sportifs et culturels



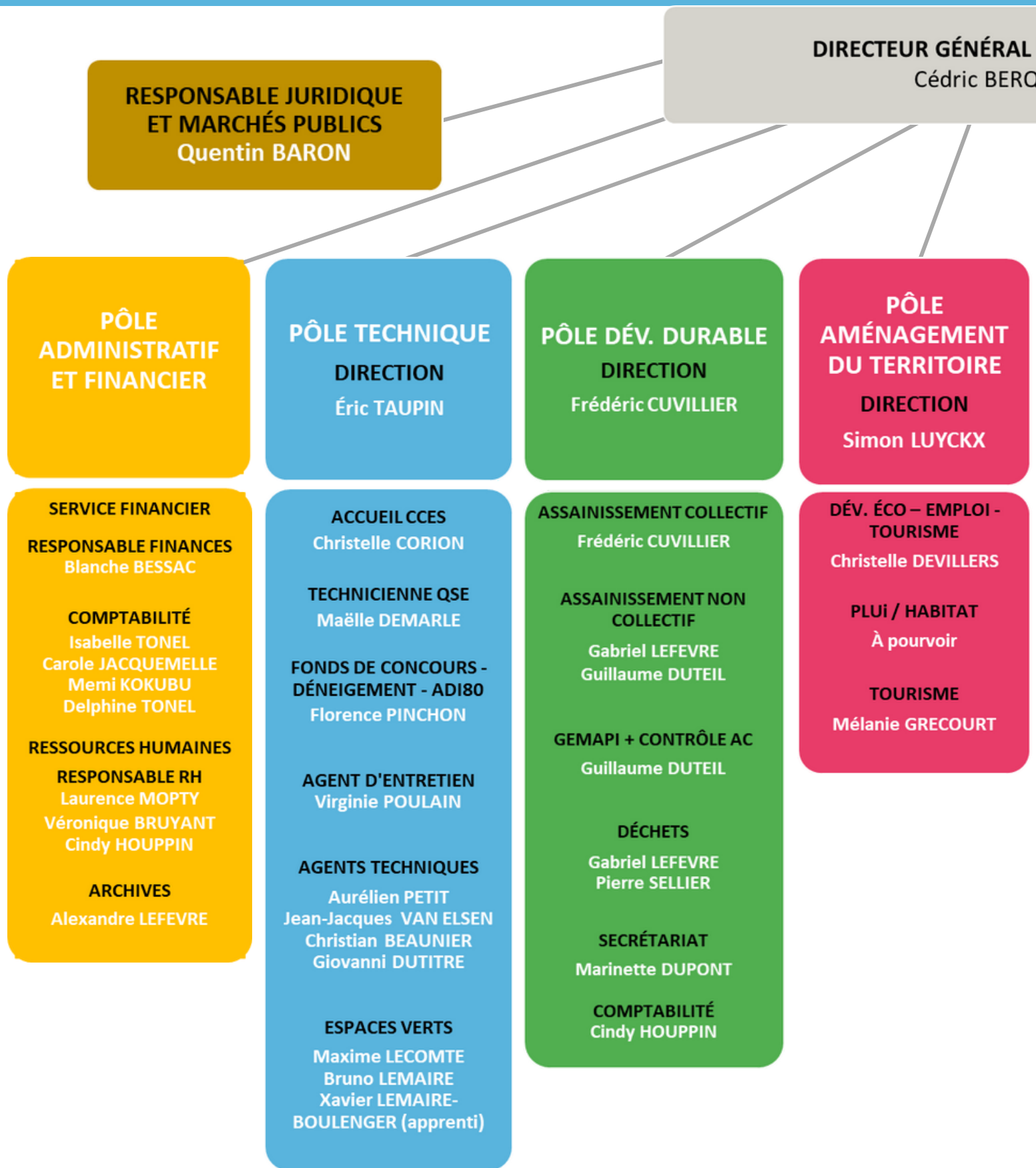
Soutien au fonctionnement des associations sportives et manifestations sportives et culturelles



Petite enfance (Crèches et Relais Petite Enfance)



Gestion du centre social intercommunal



DES SERVICES  
QUEZ

**COMMUNICATION**  
Mélanie GRÉCOURT

## PÔLE CULTURE

- *Médiathèque*

**DIRECTION**

Céline ENSAULT

**ADJOINT**

Jérémie DUBOIS

Anne-Sophie RIGAUX  
Alexandra VINCENT  
Ludmina VAN DE  
KERCHOVE

- *École de Musique*

**DIRECTION**

Frédéric LOUILLET

Jérôme CARDON  
Coralie-Olga CARDON  
Catherine DUFOUR  
Aurélien HISBERGUE  
Lucille HONDERMARK  
Pascale-Odile ROUSSEL  
François LEBLANC  
Alexandre LEVECQ  
Véranika RICHE  
Isabelle LOUILLET

- *La Nouvelle Scène*

**DIRECTION**

Benoît FERRÉ

**RELATIONS PUBLIQUES /  
BILLETÉRIE**

Anne-Hermine CORRION

## PÔLE SPORT

**DIRECTION**

Geoffrey BECU

**TECHNICIENNE QSE**

Maëlle DEMARLE

- *Service des sports*

**SECRETARIAT**

Florence HANOCQ

**AGENTS D'ENTRETIEN**

Thérèse FAGARD  
Barbara MUSZKALO  
Franck ODELOT  
Rolande THOMAS

- *Centre aquatique*

**DIRECTION**

Cécile WATERLOT

**ACCUEIL**

Sindy BARYLA

Jessica DAUSSY

**TECHNIQUE**

Frédéric DOUAY

**BASSIN**

Pierre-Geoffroy DE LA LANDE  
DE CALAN

Steven VIGNON

Pauline SEINGIER

Antoine QUENTIN

Hugo BALIQUE

Lucas VALLOT MANNEQUIN

**ENTRETIEN**

Valérie DESJARDINS

Martine ARCHIE

Nathalie LEFEVRE

**COMPTABILITÉ**

Cindy HOUPPIN

## PÔLE PETITE ENFANCE

**DIRECTION**

Katleen BONNET

**HAM STRAM GRAM**

Julie BOUREL-DRAPIER

Angélique BLOT  
Malorie BRUYANT  
Sandra DUMONT  
Alice EVERAERT  
Aimée MOREAU  
Martine NOIROT  
Audrey VINCENT

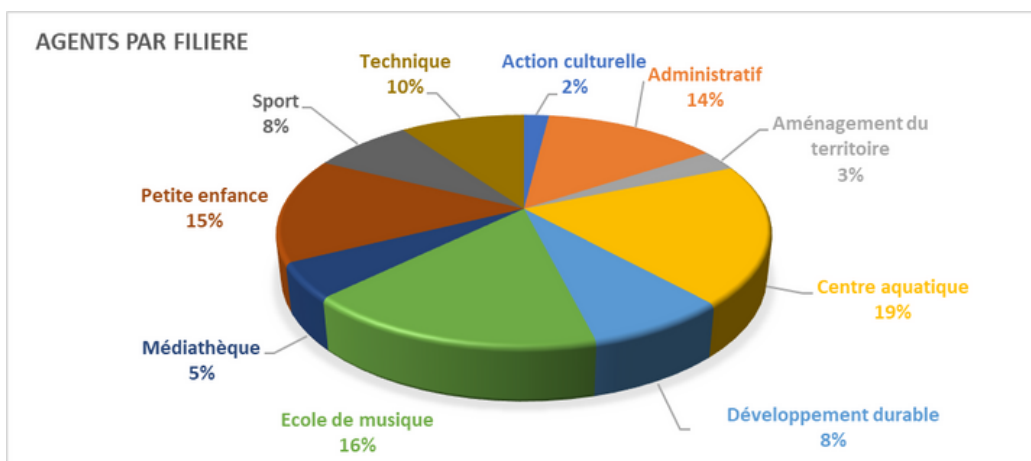
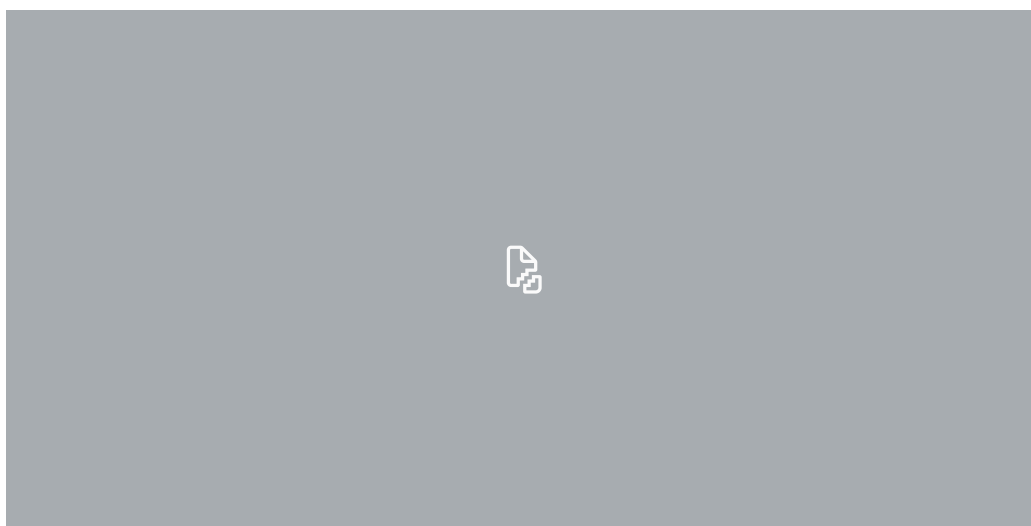
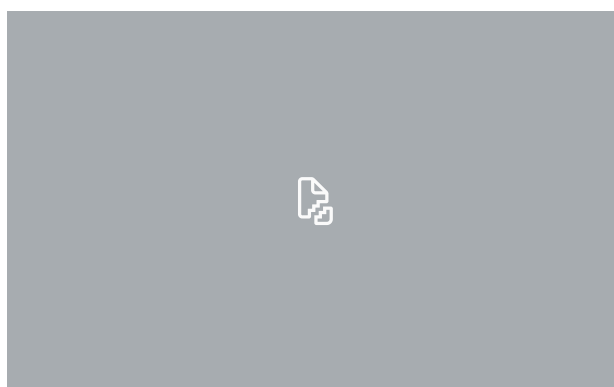
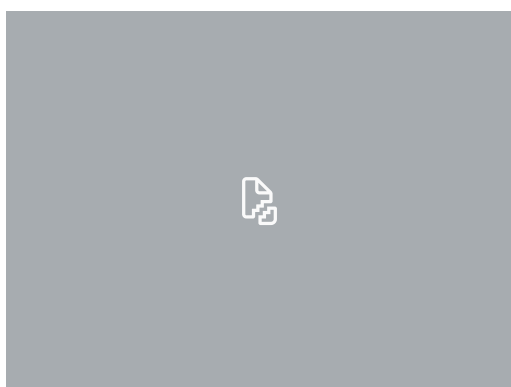
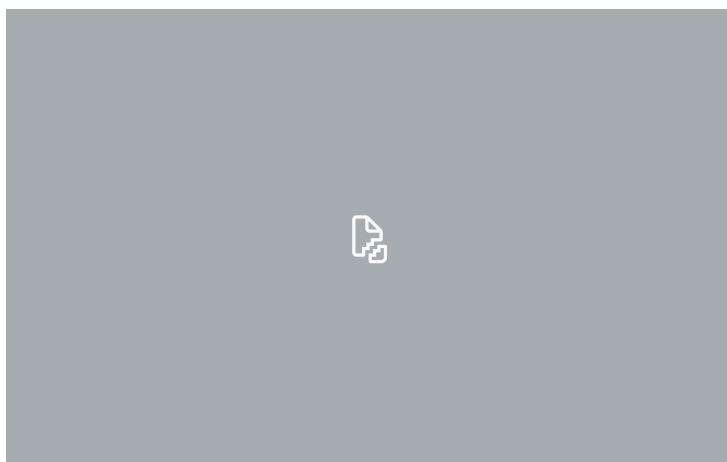
**RELAIS D'ASSISTANTES  
MATERNELLES**

*Antenne de Ham*  
Geneviève VUYLSTEKE

*Antenne de Nesle*  
Laurie MARCHAT

# LE PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

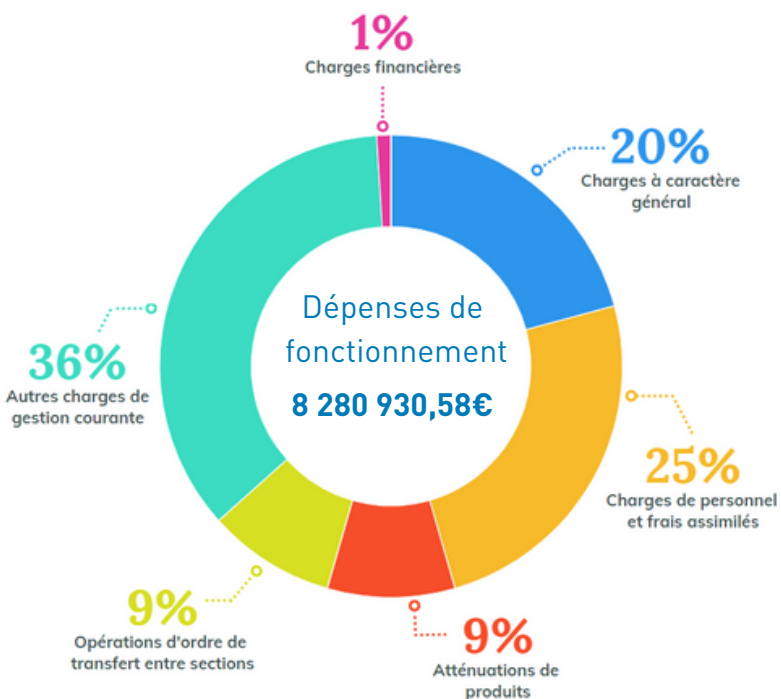
En 2021, 102 agents ont été employés par la collectivité, contre 92 en 2020, répartis comme suit:



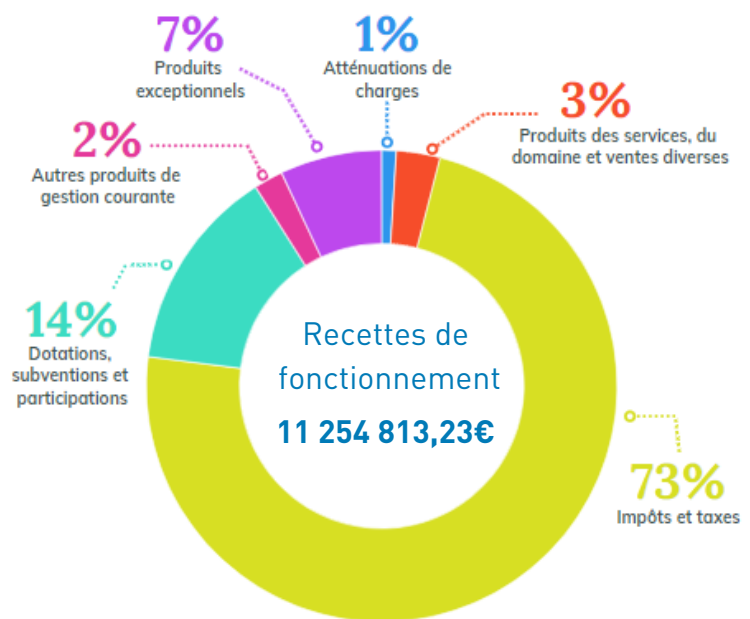
# BUDGET PRINCIPAL 2020

## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



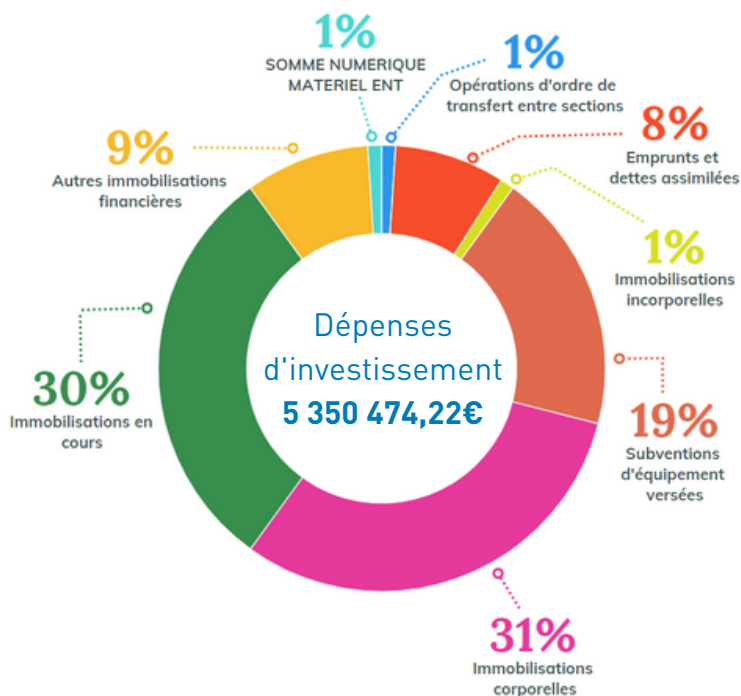
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



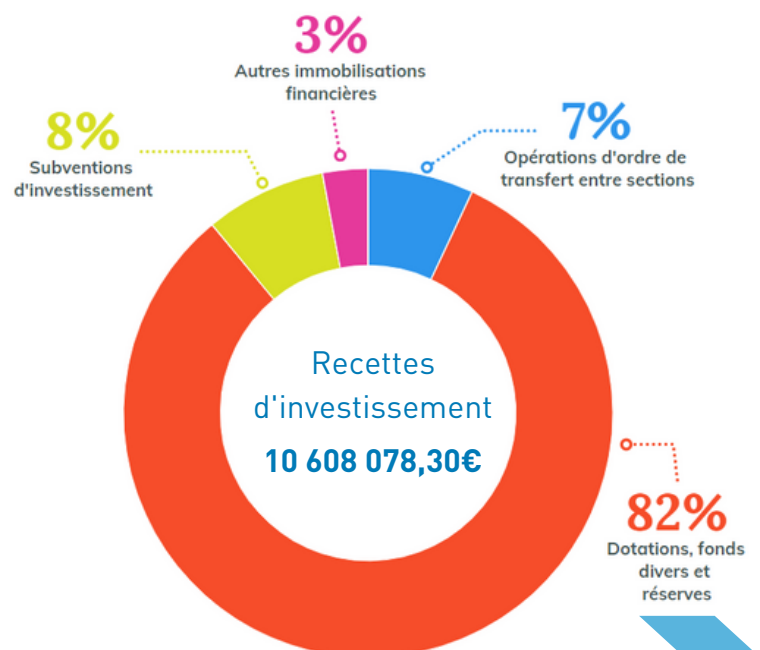
FISCALITÉ 2020	TAUX D'IMPOSITION
Fiscalité professionnelle éolienne	18,53%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	9,63%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	12,54%
Cotisation foncière des entreprises	6,42%
Cotisation foncière des entreprises de zone	18,53%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	3,74%

## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



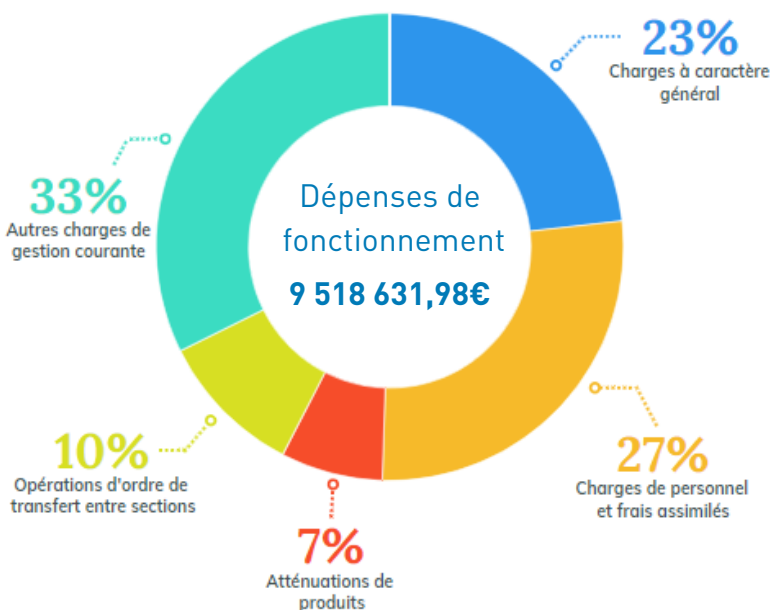
### RECETTES D'INVESTISSEMENT



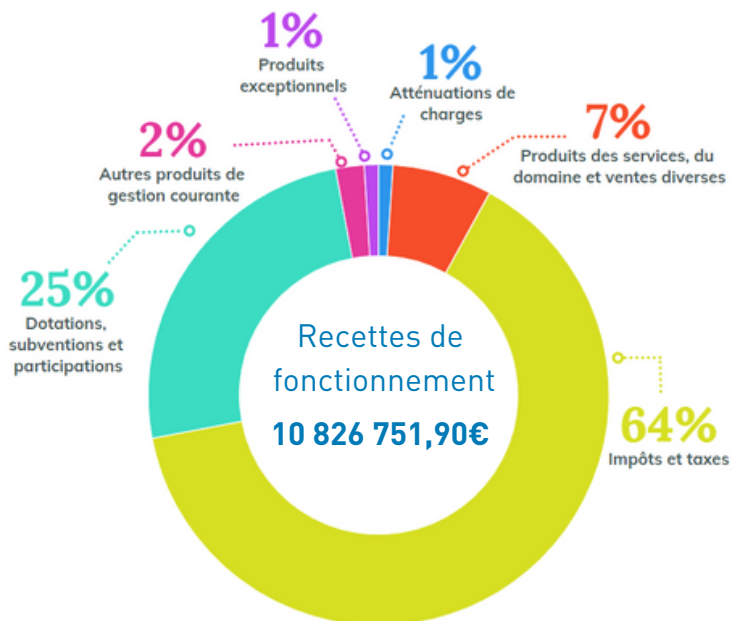
# BUDGET PRINCIPAL 2021

## FONCTIONNEMENT

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



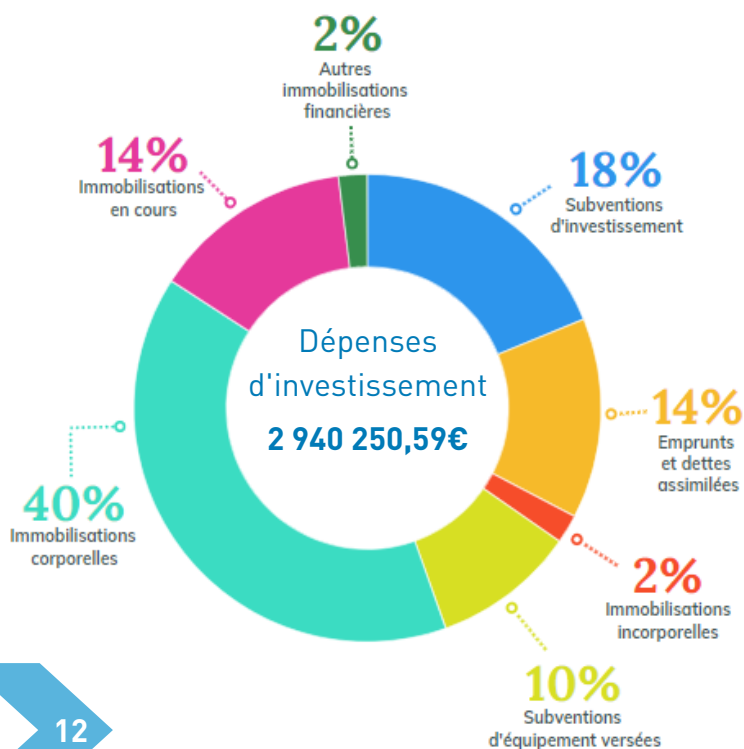
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



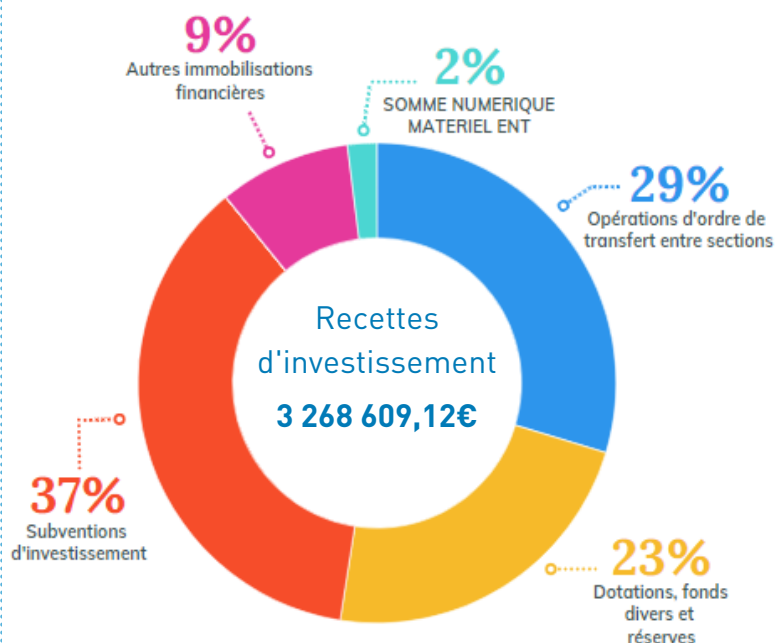
FISCALITÉ 2021	TAUX D'IMPOSITION
Fiscalité professionnelle éolienne	18,53%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	9,63%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	12,54%
Cotisation foncière des entreprises	6,42%
Cotisation foncière des entreprises de zone	18,53%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	3,74%

## INVESTISSEMENT

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



# BUDGETS 2021

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



### RECONVERSION DES FRICHES 737 000€

comprenant  
Armatures du Nord  
(Epeville) **197 000€**  
Futur siège **540 000€**  
dont **635 000€**  
de subventions



### ÉTUDES PLATEFORME MULTIMODALE DE NESLE 75 000€

en 2021  
**860 000€** de 2021 à 2024



### ÉQUIPEMENT AU SERVICES DES ENTREPRISES 120 000€

d'investissement en 2021  
Bâtiments-Relais à Ham,  
Espace des Entreprises et  
Coworking à Nesle, ateliers et  
bureaux à Epeville



### SOUTIEN AUX COMMERÇANTS 123 200€

plateforme  
lescommercantsdelest.com **14 400€**  
campagne publicitaire **2 800€**  
aides COVID **106 000€**

## AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



### PARCOURS SANTÉ 300 000€

en 2020 et 2021  
dont **195 000€** de subventions



### HARDINES 31 600€

en 2021



### PARC EPEVILLE

compris dans le projet  
du futur siège



### BASE CANOË 320 000€

dont **240 000€**  
de subventions

## ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES



### FONDS DE CONCOURS 308 222€

Bâtiments: **60 000€**  
Voiries: **248 222€**



### CRÉDITS ESPACES VERTS 223 016€

Entretien



### CHANTIERS D'INSERTION ADI80 123 000€

Une équipe en insertion mise à  
disposition de chaque commune  
9 jours/an pour divers travaux  
(rénovation de bâtiments,  
entretien espaces verts)



### PLUi (Plan local d'Urbanisme intercommunal) 63 000€



### FISCALITÉ ÉOLIENNE REDISTRIBUÉE 405 000€



### CONTRIBUTION SDIS 530 000€

## SERVICES PUBLICS



### SPORT 757 350€

**210 000€**  
d'investissement  
et **547 350€** de  
fonctionnement  
(stades, gymnases, tennis,  
soutien aux clubs et  
manifestations)



### PISCINE 884 194€

prise en charge pour  
couvrir les déficits  
d'investissement et  
de fonctionnement



### MÉDIATHÈQUE 365 000€

**53 000€**  
d'investissement  
et **312 000€**  
de fonctionnement



### ÉCOLE DE MUSIQUE 202 800€

**2 800€**  
d'investissement  
et **200 000€**  
de fonctionnement



### LA NOUVELLE SCÈNE 55 863€

**1 073€**  
d'investissement  
et **54 790€**  
de fonctionnement  
(août à décembre)



### PETITE ENFANCE 475 000€

Crèche & RPE  
**15 000€**  
d'investissement  
et **460 000€**  
de fonctionnement



### MARPA 135 000€

dont **37 000€** pour  
les remboursements  
d'emprunts  
**40 000€**  
d'investissement  
et **95 000€**  
de fonctionnement



### ORDURES MÉNAGÈRES 1 565 728€

**81 288€**  
d'investissement  
et **1 484 440€**  
de fonctionnement



### ASSAINISSEMENT 800 000€

de dépenses  
d'investissement



### VOIRIE 158 000€

pour l'entretien et  
l'amélioration des 48km  
de voirie communautaire



### OPAH\* 150 000€

de subventions  
aux particuliers  
**100 000€**  
Avance pour le  
coût des travaux



### GARAGE SOLIDAIRE EPEVILLE 35 000€

Mise à disposition des locaux  
**5 000€** de subvention de fonctionnement  
**30 000€** d'avance remboursable



### CENTRE SOCIAL 164 500€

de fonctionnement

\*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

# LES ARCHIVES



Les archives de la collectivité sont réparties sur 3 sites : 1 à Ham et 2 sur Nesle. La collectivité conserve environ 180 mètres linéaires d'archives. 115 mètres doivent être conservés de façon définitive. 45 mètres sont à éliminer dans les années à venir et il reste encore 20 mètres à trier.

## Classement :

Tri et classement des archives des anciennes structures intercommunales (CCPH, CCPN, SIVOM de Nesle, Service Assainissement Hombleux)

## Elimination :

4 bordereaux produits pour 24,06 mètres linéaires. Tous ont reçu le visa des Archives Départementales de la Somme.

## Destruction :

24,36 ml d'archives ont été détruits en 2021 soit 1,3 tonnes de papiers.

## Transfert d'archives :

Les Archives Départementales de la Somme ont reçu des archives de l'ancienne sucrerie d'Eppeville. Cela représente 8ml.

## Conservation :

- Réaménagement des pièces dédiées aux archives au siège de la CCES. Ajout de rayonnages dans la deuxième pièce des archives en remplacement des anciennes armoires.

- Participation à la réflexion sur l'aménagement des futurs locaux d'archives au nouveau siège de la CCES : visite, plan, demande de devis pour des déshumidificateurs, des thermohygromètres, des boîtes archives de conservation, du rayonnage archives.

## Archives communales :

Seul Rouy-le-Petit a sollicité le service de la CCES qui a procédé au tri et au récolement des archives, des éliminations et de la sensibilisation à l'archivage.

Visite de diagnostic de la commune de Languoisin-Quiquery.

Toutes les communes peuvent bénéficier de cette prestation.

## Archivage électronique :

- réalisation de 2 guides et 4 fiches à destination des agents :

- archivage des mails
- gérer sa production numérique
- fiche nommage des fichiers
- faire un plan de classement numérique
- gérer ses photographies numériques



Alexandre LEFEVRE, archiviste

# LA CULTURE

## Définition d'un Projet Culturel de Territoire

Considérant que la culture a un rôle attractif et qu'elle contribue au lien social, la CCES a décidé de s'inscrire dans une démarche de définition d'un projet culturel de territoire (PCT).

**Un PCT, c'est l'organisation de la mise en relation entre un territoire, ses partenaires, une offre culturelle et les publics.**

La CCES s'est appuyée sur le cabinet "Objectif Patrimoine" qui, après avoir dressé un diagnostic du territoire à l'issue d'entretiens avec les partenaires et de tables rondes avec les acteurs culturels, a proposé un projet.

Celui-ci a été approuvé par le Conseil Communautaire le 13 décembre 2021.

Il prévoit un plan d'actions suivant 3 axes:

- un projet de mobilisation culturelle autour du spectacle vivant,
- le développement des outils opérationnels de l'intercommunalité,
- le soutien auprès du tissu associatif.

25 000€  
pour la définition  
du PCT

Le PCT viendra en complément des actions déjà menées par la CCES par l'intermédiaire du Pôle culturel situé à Ham (médiathèque et école de musique), du Centre Social intercommunal et de La Nouvelle Scène à Nesle (reprise en régie depuis le 12 juillet 2021).

	2021	2022	2023 et au-delà
<b>AXE 1</b> Un projet de mobilisation culturelle du territoire autour du spectacle vivant	2- Une programmation de territoire autour du spectacle vivant	1- Une présence artistique au plus près des communes, à partir d'une résidence longue de territoire (co-construction)  3- Une action ambitieuse adossée, en terme d'Éducation Artistique et Culturelle)	1- Une présence artistique au plus près des communes, à partir d'une résidence longue de territoire
<b>AXE 2</b> Le développement des outils opérationnels de l'intercommunalité		4- Le développement des engagements de la CCES en matière de bibliothèque  5- L'organisation et l'enrichissement d'une offre en matière d'Enseignement artistique  6- La création d'un poste de coordinateur du projet culturel de territoire et des actions culturelles  7- La mise en place d'un Conseil Culturel de Territoire	
<b>AXE 3</b> Le soutien auprès du tissu associatif	8- Le déploiement de l'engagement du Centre Social au profit des associations	9- Des actions de soutien opérationnel auprès du tissu associatif	10- La mobilisation des associations en direction du projet "résidence" (axe1)

# LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE



Une année marquée par:

- de nombreuses adaptations aux contraintes sanitaires,
- une concentration de la programmation sur le second semestre,
- un impact modéré de l'application du passe sanitaire, à partir du 30 août, sur la fréquentation de la médiathèque, grâce à la mise en place de nouveaux partenariats et une hausse notable du nombre d'inscrits.

A noter aussi que la médiathèque a participé activement à la définition du Projet Culturel de Territoire et établira de prochaines collaborations avec les autres médiathèques du territoire, grâce à la mise en réseau des médiathèques impulsée par le PETR Cœur des Hauts-de-France.

## 1/La médiathèque en quelques chiffres

Une équipe de 5 personnes

Nouveaux inscrits : 325 en 2021 // 123 en 2020

Emprunteurs actifs : 1350 en 2021 // 1280 en 2020

Prêts : 28 680 en 2021 // 22 280 en 2020

25 000 documents imprimés et 5180 autres supports (CD, DVD, Jeux vidéo)

4300 personnes touchées par nos actions culturelles (événements et accueils de groupes compris)



## 2/La programmation 2021 et ses grands événements : une année riche et diversifiée

L'année 2021 a été marquée, comme 2020, par le contexte sanitaire avec l'application du couvre-feu et par conséquent, une adaptation des horaires d'ouverture au public, ainsi que par l'arrêt des animations jusque fin mai. Ce fut donc une année déséquilibrée en termes de programmation culturelle avec un report des événements sur la période de septembre à décembre.

La médiathèque propose aussi des événements réguliers assurés par l'équipe, qui réunissent des usagers fidèles, comme le club de lecture (une formule qui s'essouffle et qui perd des membres), les racontées (le samedi matin pour les 0-5 ans), et nouveauté en 2021, les sessions mensuelles de jeux vidéo, commencées en juin, et des escape games, très plébiscités par les familles, programmés une fois par trimestre.

## Retour en images sur quelques animations de 2021



### 3/Le travail sur les collections

Après un travail de fond concernant la fiction adulte, 2021 a été consacrée aux documentaires avec un réaménagement des collections adulte et jeunesse.



De nouveaux mobiliers ont été achetés, identiques à ceux des BD jeunesse, pour y ranger les BD adultes et les rendre ainsi plus attractives et plus accessibles.

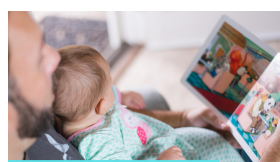
Autre effet positif : le changement d'orientation des meubles à mangas (placés en parallèle aux bacs BD) a insufflé une nouvelle visibilité à cette collection et une augmentation des prêts.

- La gazette des bibliothécaires a fêté sa première année et regroupe les coups de cœur de l'équipe. Elle paraît chaque mois sur notre page Facebook. Les titres chroniqués sont davantage empruntés. C'est une autre manière de valoriser les collections.

### 4/Les partenariats

La médiathèque est bien identifiée par les acteurs locaux qui n'hésitent pas à la solliciter et elle répond très souvent présente.

- Petite enfance : PMI, LAEP, MAM, Crèche, Pôle intercommunal, raconte-tapis
- BDS : FPE, intégration du comité de pilotage ELS
- Primaire : réorganisation de l'accueil des classes
- Secondaire : collège V. Hugo et Lycée Peltier, accueil des étudiants isolés
- Adultes : Aideq, Ateliers J.L. François, les Hardines, EHPAD, Ecole de musique
- Divers : mairie de Pithon, ALSH



#### BIBLIOTHÈQUE PARENTALITÉ

La médiathèque vous prête gratuitement une sélection de titres spéciale "parents/enfants"

Vous souhaitez les emprunter ?  
Adressez-vous au personnel de la crèche.



## 5/La communication

En mai 2021, la médiathèque a accueilli -virtuellement (en raison du contexte sanitaire)- la 3e édition du Livre Express Régional, organisé par l'AR2L (l'agence régionale du livre et de la lecture des Hauts-de-France) sur le thème "Le patrimoine dans la littérature".

La société Dino Wing Production a sollicité la médiathèque pour le tournage d'un des 4 épisodes d'une websérie documentaire consacrée à l'univers Star Wars.

À noter aussi que chaque mois, dans le Journal de Ham, sont publiées 2 chroniques de livres (un pour adulte, un pour la jeunesse), une manière de valoriser les collections et des titres un peu moins médiatisés.

En fin d'année 2021, la page Facebook comptait 1400 abonnés, ce qui est plus qu'honorable pour une médiathèque de cette taille. Le travail de publication quotidien de l'équipe, sa réactivité, la diversité des contenus proposés et la valorisation du travail de partenariats, permettent d'expliquer ce succès.

La communication passe aussi par une signalétique extérieure du Pôle culturel, qui devrait se concrétiser en 2022.

## 6/Mise en place du réseau des médiathèques

A partir de janvier 2022, les médiathèques de Nesle, Monchy-Lagache, Péronne, Roisel, Combles, Chaulnes, Rosière et Ham vont collaborer en réseau, avec en commun :

- un logiciel professionnel,
- un site internet,
- un catalogue (chaque usager pourra retrouver l'ensemble des documents de toutes les médiathèques),
- une carte,
- un nom de réseau,
- un règlement.

Les avantages d'un réseau sont nombreux : permettre de mutualiser les coûts, que ce soit pour les collections, la venue de spectacles, des résidences d'auteurs, etc., mettre les idées en commun, dynamiser les équipes et permettre une plus grande couverture des actions.

La médiathèque va proposer aux médiathèques de Nesle et de Monchy-Lagache d'intervenir dans leurs locaux pour animer des sessions de jeux vidéo, une fois par trimestre, en plus de celles assurées à la médiathèque. Cela participe au renforcement des liens entre ces 3 médiathèques et permet d'amorcer un travail de terrain commun.



# L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Entre disciplines instrumentales et pratiques collectives, l'école de musique intercommunale propose à ses élèves une formation complète qui associe exigence, qualité et plaisir, pour former les musiciens de demain.



Après une rentrée active en interventions scolaires, et des Journée Portes Ouvertes en septembre pour les nouvelles inscriptions, l'Ecole de Musique compte 120 élèves et 30 choristes, soit 150 musiciens.

L'école de musique a pour but l'éveil culturel en développant la pratique musicale dès 4 ans au travers de cours individuels et collectifs. De nombreux projets artistiques initiés par l'équipe pédagogique sont mis en place.

## Création de l'Orchestre d'Harmonie

Un Orchestre d'Harmonie, dirigé par Frédéric LOUILLET, a vu le jour, composé d'une quarantaine de musiciens qui répètent tous les samedis à l'auditorium du Pôle culturel. Cet orchestre réunit les instruments des familles des bois, des cuivres et des percussions. De la musique baroque aux musiques actuelles en passant par des œuvres de compositeurs contemporains écrites spécialement pour cette formation, le répertoire est très éclectique.

## Classe d'Orchestre et Ensemble Vocal

La classe d'Orchestre, dirigée par Catherine DUFOUR, regroupe les élèves du cycle 1. L'Ensemble Vocal est dirigé par Pascale-Odile ROUSSEL. Ils se retrouvent à l'auditorium du Pôle culturel tous les mercredis soirs.

## L'école de musique intercommunale propose:

### L'éveil musical

Initiation à la musique, à son écoute et à la pratique d'un instrument pour les 4 à 6 ans.

### La formation musicale

Destinée à la pratique du chant ou d'un instrument, cette formation permet de découvrir le langage et les techniques de la musique par des exercices de lecture et d'audition musicales.

### La formation instrumentale

Initiation à un instrument de musique en cours individuels d'une demi-heure ou de trois quarts d'heure selon le cycle, à partir de 6 ans. Cette formation propose l'apprentissage du saxophone, de la clarinette, du cor d'harmonie, de la flûte traversière, du trombone, de la trompette, de la contrebasse, du piano, de la batterie-percussions et de l'accordéon.

Par délibération du 22 juin 2021, une nouvelle grille tarifaire a été approuvée afin de faciliter l'accès aux habitants du territoire.

# LA NOUVELLE SCÈNE



Depuis la reprise en régie le 12 juillet 2021, l'équipe de La Nouvelle Scène a contribué à :

- l'élaboration d'une saison culturelle sur l'année scolaire 2021-2022,
- la remise en fonction de la salle,
- l'élaboration d'une fiche technique complète,
- tester un fonctionnement,
- accueillir ses premiers spectateurs.



Pour rappel, l'équipe se compose de :

- 1 directeur
- 1 chargée de communication, billetterie et location
- 1 personne chargée de l'entretien
- 1 directeur technique intermittent

La Nouvelle Scène en quelques chiffres :

- 12 représentations
- 1 175 personnes venues découvrir les spectacles (80% du public habite la CCES et 20% hors CCES)
- 19 locations d'espaces



## Retour sur les temps fort de ce premier trimestre :

### - Vendredi 8 Octobre : Cie A pas contés – La Terrasse (Cirque) // Cie Tandem à plumes – La Brigade Circus (Musique)

Le spectacle initialement prévu à Falvy a dû être rapatrié à La Nouvelle Scène pour des raisons de météo peu propice aux spectacles extérieurs. De plus, le spectacle Glitch a dû être remplacé au pied levé par La Brigade Circus puisque l'artiste s'est blessée à l'entraînement.



### - Samedi 16 Octobre : Les Pinailleurs (Chanson)

Le concert a pu se dérouler à la salle des fêtes de Sancourt. La Mairie et le comité des fêtes nous ont accueillis chaleureusement et ont grandement participé à la réussite de cette soirée.



### - Dimanche 17 Octobre : Zic Zizou – La Preuve Par 9 (Humour musical)

Cette troisième date décentralisée s'est déroulée à Nesle à l'occasion de la Foire aux Poulains. Plus de 200 spectateurs étaient réunis pour découvrir le dernier spectacle de rue de Zic Zizou. La compagnie est en quelque sorte la marraine de la saison. Elle a fait partie des premières dates et va clore la saison avec son spectacle Ze End qui sonnera également la fin de sa carrière.



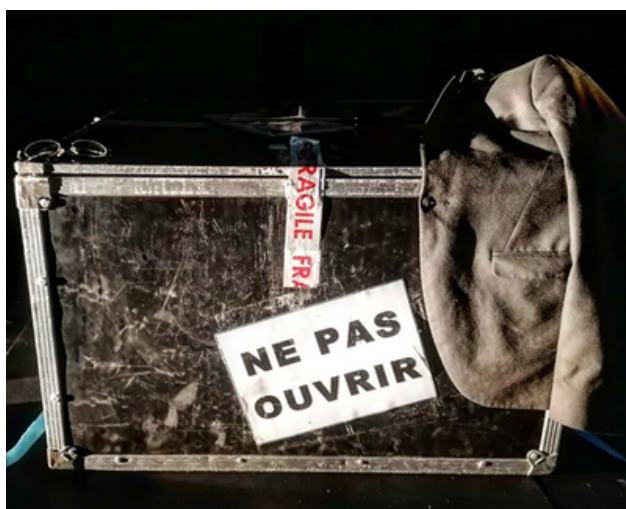
**- Mercredi 10 Novembre : Debout sur le Zinc  
L'importance de l'hiver (Chanson)**

La saison culturelle a débuté avec l'accueil de Debout sur le Zinc. Ce concert a attiré un large public et a permis de rouvrir la salle de la plus belle des manières et en chanson ! Dans le hall, le public a pu découvrir le héron en origami et So Watt, groupe de jazz/blues qui a joué dans le hall pendant que le public se désaltérait grâce à la présence du Relais du Vigneron.



**- Du 14 au 17 Décembre : Cie du Petit Monsieur – Deux secondes ! (Cirque)**

Pendant toute la semaine, les élèves des écoles et du collège de Nesle ont été accueillis. Le protocole sanitaire imposé aux écoles a empêché le brassage des élèves dans les bus, par conséquent les élèves des villages n'ont pas pu venir. Le spectacle a également été joué le mercredi après-midi et le vendredi soir pour les familles et ce fût une réelle réussite. Les retours des enfants, des enseignants et des parents ont été très positifs.



Le Hall a fait l'objet d'une décoration particulière grâce à l'artiste MlcowEL, un plasticien saint-quentinois.



En plus de la programmation proposée par La Nouvelle Scène, des premiers partenariats ont été noués avec :

- Le Centre Social Est Somme : Accueil d'une pièce de théâtre/débat à l'occasion d'Octobre Rose
- Le PETR : Accueil du Quatuor TANA



La Nouvelle Scène et son espace séminaire sont régulièrement utilisés pour des conférences, des réunions ou des spectacles « privés ».

C'est dans ce cadre qu'ont été accueillis Le Club des Acteurs Economiques de l'Est de la Somme (Conférence de Luc Ferry), des réunions publiques concernant le Canal Seine Nord Europe ou l'association Zig Zag Company pour un spectacle cabaret.

### Concernant la communication :

- un site internet a été créé (700 visites par mois) : [www.lanouvellescene.net](http://www.lanouvellescene.net)
- un compte et une page Facebook ainsi qu'un compte Instagram ont été créés
- 817 abonnés à la Newsletter sont recensés
- une plaquette de saison a été imprimée à 3 000 ex et distribuée chez les commerçants de proximité, mais aussi dans les lieux touristiques et culturels de Roye, Noyon, Compiègne, Amiens, Chauny, Tergnier...
- des affiches des spectacles ont été distribuées chez les commerçants de proximité (environ 200 affiches entre Ham et Nesle à chaque distribution).



# LE SPORT



La pratique sportive et l'utilisation des équipements sportifs communautaires ont été une nouvelle fois fortement impactées par la crise sanitaire. Néanmoins la communauté de communes poursuit ses efforts en vue de soutenir et d'accompagner les associations sportives du territoire.

## Nos missions

- Gestion des constructions, de l'entretien et du fonctionnement des équipements sportifs d'intérêt communautaire
- Soutien de fonctionnement aux associations sportives (attribution de subventions, accompagnement logistique...)



### Secteur Ham

- **Centre aquatique** : 1 bassin 25m, un bassin ludique, 1 pataugeoire, 1 jacuzzi, 1 tobogan, 1 sauna, 1 hammam
- **Gymnase** : 2 salles multi sports, 1 dojo, 1 mur d'escalade
- **Plateau multi sports** : 2 terrains multi sports en moquette aiguilletée, 1 terrain de basket en enrobé
- **Parcours santé** : 1 Parcours de running, 1 station de fitness, 1 parcours d'orientation
- **Tennis** : 2 courts couverts
- **Base canoë kayak**



### Secteur Nesle

- **Gymnase** : 1 salle multi sports, 1 dojo, 1 mini terrain de football en gazon synthétique, 1 piste d'athlétisme, 1 fosse de saut
- **Stade** : 1 terrain de football en gazon naturel, 1 en gazon synthétique
- **Tennis** : 2 courts couverts, 2 courts extérieurs
- **Maison des jeunes** : Piste de radiomodélisme
- **Stand de tir à l'arc**



### Les autres équipements sportifs d'intérêt communautaire

- **Tennis** : 1 court extérieur à Monchy Lagache
- **Terrains de longue paume** : Matigny, Tertry, Athies

# LES SUBVENTIONS

La communauté de communes accompagne financièrement les associations sportives du territoire dans le cadre d'une création, du fonctionnement annuel ou de l'organisation d'une manifestation.

## 1) Les subventions de création

En 2021 les associations suivantes ont été soutenues dans le cadre de leur création :

- YOKIS Volley-Ball => 500 €
- Zumba Danse Rethonvillers => 100 €
- Rugby Club Eppevillois => 500 €

3 créations  
en 2021  
(1 100 € distribués)

## 2) Les subventions de fonctionnement

En 2021, 36 associations ont été soutenues dans le cadre de leur fonctionnement courant pour un montant de 79 768,32€.

### Nouveauté 2021

Création d'une compensation COVID afin d'accompagner les clubs sportifs qui ont été lourdement impactés par la crise sanitaire

22 231.68 € distribués aux 36 associations

**TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2021 => 102 000€**

## 3) Les subventions Manifestations

La communauté de communes accompagne financièrement et logistiquement (mise à disposition de locaux sportifs, prêt de matériel...) les associations sportives dans le cadre de l'organisation de manifestations.

Compte tenu de la crise sanitaire, peu de manifestations sportives se sont déroulées en 2021 :

- Canoë Kayak Club Neslois : Sélectif National Sprint et Descente => 4 000€
- Dojo Uraiken : Coupe de Picardie => 500€
- RC 97 : 4ème et 9ème manche championnat de ligue => 1 000€
- Pétanque Hamoise : Championnat de la Somme Triplette => 238,78€
- Les Amis du Cyclisme Neslois : Championnat de la Somme cyclo-cross => 248,08€
- 24 Heures non-stop : Circadienne et journée du souvenir => 562,03€

**TOTAL SUBVENTIONS MANIFESTATIONS 2021 => 6 548,90€**

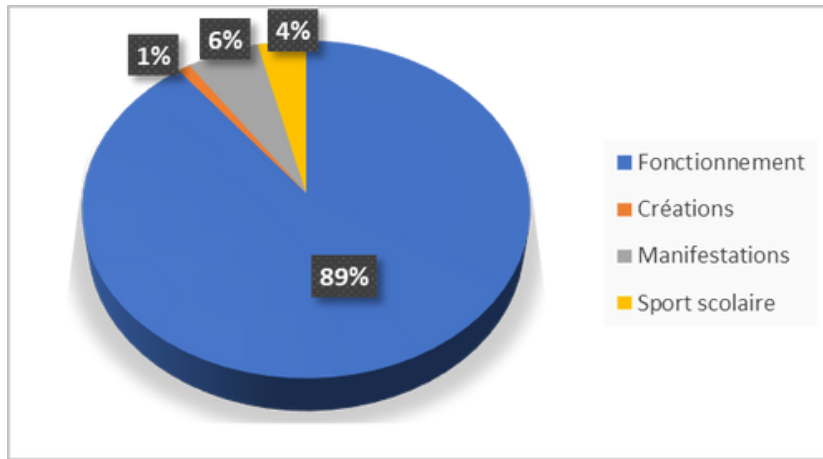
## 4) Les subventions au sport scolaire

La Communauté de Communes soutient le sport scolaire du 1er et second degré dans le cadre de l'UNSS, l'UGSEL et des rencontres USEP :

- Lycée PELTIER => 262,50€
- Collège PASTEUR => 875€
- Collège NOTRE DAME => 225€
- Comité USEP => 3 000€

**TOTAL SUBVENTIONS sport scolaire 2021 => 4 362,50€**

## 5) Répartition de l'enveloppe par secteur



Soit 114 011,40€ de subventions au profit du sport

## LES GYMNASES COMMUNAUTAIRES

### 1) Gymnases Jean-MOULIN à Ham (plus de 1800 utilisateurs réguliers)

Nb d'heures de réservation

■ Nouveau Gymnase ■ Ancien Gymnase ■ Dojo ■ Mur d'escalade



**Coût de fonctionnement 2021 : 92 493,57€**

- Charges à caractère général: 38 713,34€
- Charges de personnel et assimilés : 51 184,23€
- Dotation aux amortissements : 2 596€

### 2) Gymnase PASTEUR à Nesle (plus de 1000 utilisateurs réguliers)

Nb d'heures de réservation

■ Gymnase ■ Dojo



**Coût de fonctionnement 2021 : 72 833,36€**

- Charges à caractère général: 32 459,12€
- Charges de personnel et assimilés: 40 229,24€
- Dotation aux amortissements: 145€

PROJET 2022 : Généralisation de l'éclairage LED

## 1) Finalisation du Parcours Santé

Le parcours santé a été réceptionné en Mars 2021. Composé d'une piste de running, d'une station de streetworkout et d'un parcours d'orientation, cette réalisation est un franc succès et est très appréciée des usagers qui se sont réappropriés le site.



**Coût de l'opération : 245 577 € HT**

### Financement :

- Département = 82 362 € (34 %)
- Etat (DETR) = 50 093 € (20 %)
- FEADER = 34 705 € (14 %)
- Autofinancement = 78 417 € (32 %)



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

## 2) Lancement des travaux de création de l'espace d'accueil et d'hébergement de loisirs

Situé face à la base canoë, les travaux ont débuté en Juin 2021. D'une capacité d'accueil de 72 personnes, son ouverture est prévue au cours du 2ème semestre 2022. Composé de locaux sanitaires et techniques, de 6 tentes dortoirs, d'un espace de restauration et de loisirs, celui-ci permettra d'accueillir des groupes 6 mois par an, d'avril à septembre et de leur proposer des packages d'activités touristiques, sportives et de loisirs.

Sa gestion sera confiée par une délégation de service public.



**Coût de l'opération : 398 926 € HT**

### Financement :

- Département = 60 000 € (15 %)
- Etat (DETR) = 73 500 € (18 %)
- FEADER = 110 000 € (28 %)
- Autofinancement = 155 426 € (39 %)

**Un projet qualifié de novateur par l'Europe**



Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales

# CENTRE AQUATIQUE AQUARI'HAM



Une équipe dynamique, professionnelle et enthousiaste composée de 16 agents, 11 ETP.

Une nouvelle grille tarifaire à été approuvée par délibération du Conseil Communautaire en date du 17 juin 2021.

## BUDGET

### - Dépenses :

Fonctionnement 991 996€

Investissement 253 612€

### - Principales recettes :

Ventes 68 173€

Participation CCES 884 194€



La formation permanente des agents permet de renforcer les procédures de sauvetage, de sécurité et de vérifications pour garantir un accueil des usagers en sérénité et confiance.

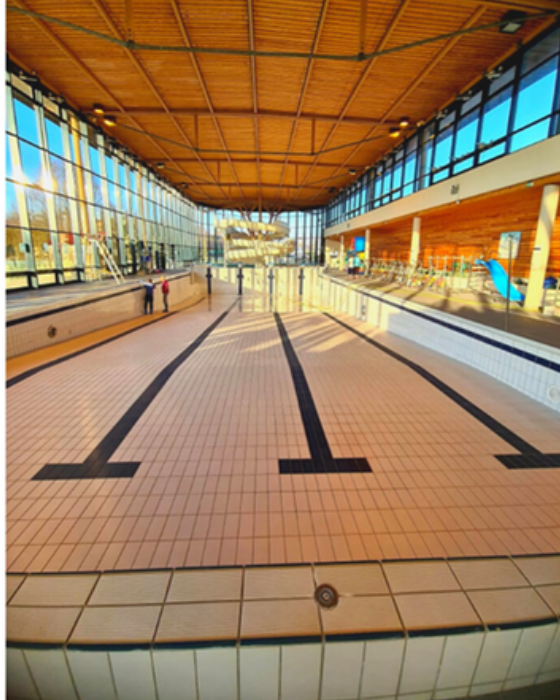
**Formation  
du 22 au 25 juin 2021  
organisée à Nesle**



## LES FORMATIONS



**INTRA &  
RECYCLAGE PSE1**



## ARRÊT TECHNIQUE (du 20 décembre 2021 au 2 janvier 2022)

Le nettoyage et les interventions techniques spécifiques lors des arrêts techniques visent à garantir un confort thermique et une qualité d'eau optimale.

Renforcement des procédures de maintenances préventives pour une ouverture 6j/7.

## LES ACTIVITÉS

L'apprentissage de la natation baptisé « Ecole de natation de l'Est de la Somme »

- Ouverture de créneaux supplémentaires
- Amélioration constante de nos méthodes d'apprentissage avec des supports d'apprentissage à destination des parents et des enfants lors de retour pédagogique personnalisé
- Une pédagogie positive avec la remise de diplôme à destination de tous les enfants autour d'un goûter et de la distribution de friandises.

L'école de natation de l'Est de la Somme adulte et enfant



Les stages de natation



En octobre, visite d'un super-héros, pour nos héros du quotidien

# L'aquafamille encadrée



**Séance à la piscine à Ham**  
AquarHAM | 20 rue victor hugo  
... faites découvrir à vos  
... de l'

Découverte des joies de l'eau pour les enfants de 6 mois à 6 ans.

Séance familiale et conviviale dans un bassin aménagé sous forme de différents parcours animés par un éducateur diplômé d'État.

Les bienfaits de ces séances sont multiples :

- éveil,
- développement psychomoteur,
- autonomie.

Ces activités permettent d'accompagner l'enfant vers le milieu aquatique et ses particularités :

- bruit de l'eau,
- fluidité,
- douceur,
- portance,
- apesanteur,
- glisse.



**FAMILIARISATION A L'EAU POUR LES ENFANTS DE 4 MOIS à 6 ANS**

**Le mercredi de 10h à 11h30**

6€ tarif résident et 7€ tarif extérieur  
1 parent + 1 enfant (3€ parent supplémentaire)

## LES SCOLAIRES

Passage de l'agrément des parents facilité grâce à des stages organisés par les conseillers pédagogiques EPS départementaux, de circonscription et le centre Aquatique pour un accueil des scolaires performant et rassurant.



- Création d'un projet pédagogique à destination des enseignants, des parents, des élèves par l'équipe des éducateurs sportifs.
- Création d'un registre de suivi de réussite au test du savoir nager (Document classe et Document Ecole) par l'équipe des éducateurs sportifs.

## LE PARC EXTÉRIEUR (en juin, juillet et août)





## LES RELAIS PETITE ENFANCE

Les RPE sont des lieux d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et des assistants maternels. Ils sont gérés par la Communauté de Communes de l'Est de la Somme et sont animés par des professionnelles de la petite enfance. L'accès à ces services est gratuit.

Les parents et les futurs parents y trouvent :

- Des informations sur les modes d'accueil, la profession et l'embauche de leur assistant(e) maternel(le), la convention collective applicable, leurs droits et obligations.
- Un accompagnement dans leur recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le), les démarches administratives à effectuer et la mise en place du contrat de travail.

Les assistant(e)s maternel(le)s y trouvent :

- Des informations sur leur statut, droits et obligations et leur convention collective applicable.
- Un soutien et un accompagnement dans leur pratique professionnelle au quotidien en leur donnant la possibilité d'échanger leurs expériences avec l'animatrice du RPE.
- Des rencontres entre assistant(e)s maternel(le)s et parents à l'occasion de temps festifs organisés par les RPE.
- Des ateliers d'éveil organisés par les RPE pour les enfants qui leur sont confiés favorisant ainsi leur socialisation.
- De la documentation professionnelle.
- Un accompagnement dans les démarches de suivi des formations continues.

103 assistantes maternelles au total sur le territoire Est de la Somme :

- Antenne de Ham : 51 agréées (45 en activité).
- Antenne de Nesle : 52 agréées (44 en activité).

227 familles employaient une assistante maternelle en 2019 (données caf), pas de données plus récentes (global les 2 RPE).

## RPE antenne à HAM (2021)

- 30 ateliers d'éveil : 149 présences adultes au total (126 ass mat + 23 familles), soit 14 ass mat différentes et 4 familles différentes. 245 présences enfants, soit 48 enfants différents.
- 2 séances temps d'échange des pratiques : 7 présences ass mat au total (6 différentes).
- Contacts :
  - 64 familles différentes ont eu 1 ou plusieurs contacts avec le RPE. 46 contacts physiques au total et 84 contacts téléphoniques au total.
  - 41 ass mat différentes ont eu 1 ou plusieurs contacts avec le RPE. 13 contacts physiques et 99 contacts téléphoniques au total.



## RPE antenne à Nesle (2021)



- 32 ateliers d'éveil : 112 participations ass mat et 1 famille / 12 ass mat différentes. 144 participations enfants / 15 enfants différents.
- 4 ateliers de partage de savoirs faire : 28 participations au total / 10 ass mat différentes.
- Contacts :
  - Familles : 54 rdv / 157 contacts / 64 familles différentes.
  - Ass mat : 19 rdv seules (sans employeur) / 104 contacts / 37 assmats différentes.

### RPE antenne HAM + Nesle (actions communes) :

- 2 temps festifs : 21 présences adultes au total (9 ass mat + 12 familles), soit 7 ass mat différentes et 12 familles différentes. 31 enfants au total.
- 1 temps fort en partenariat avec le réseau famille : 5 ass mat + 6 familles + 20 enfants.
- 1 réunion avec la PMI à destination des ass mat « éducation positive et bienveillante et violences éducatives ordinaires » : 11 ass mat.
- 3 formations continues « sauveteur secouriste au travail » ; « prévention et gestion des troubles alimentaires » ; « droits et devoirs dans l'exercice de son métier » 30 participations au total (24 ass mat différentes).

### Budget (sur 2021) :

#### - RPE de Nesle :

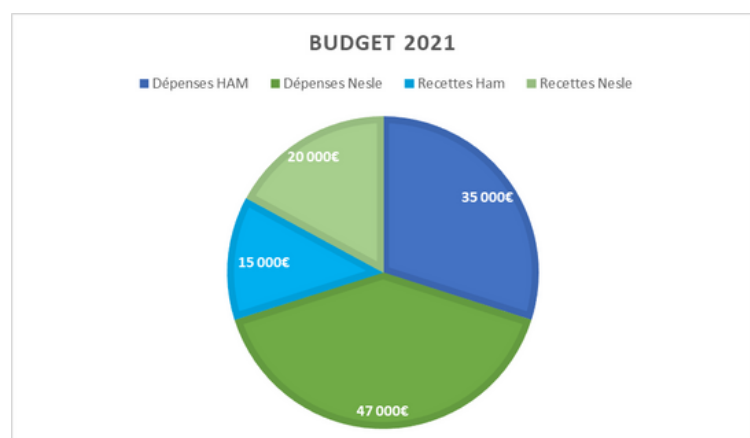
\* Dépenses : 35 000€

\* Recettes : 15 000€

#### - RPE Ham :

\* Dépenses : 47 000€

\* Recettes : 20 000€



**LES ACTIVITÉS DES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DE L'EST DE LA SOMME**  
Ateliers pour les assistantes maternelles, parents employeurs et enfants (0-6ans)

**Novembre 2020**

Lundi 2 de 10h à 11h30 à la médiathèque de Nesle "Raconte-tapis"

Mardi 3 de 9h30 à 11h au Centre Social à Ham "Petit poisson blanc"

Lundi 9 de 10h à 11h30 à Nesle "Il est où ?"

Mardi 10 de 9h30 à 11h au Centre Social à Ham "Petit Yogi fait du yoga"

Lundi 16 de 10h à 11h30 à Nesle "Pointillisme"

Mardi 17 de 9h30 à 11h au Centre Social à Ham "Échanges de pratiques professionnelles" jeux libres pour les enfants

Lundi 23 de 10h à 11h30 à Nesle "Petit bonhomme"

Mardi 24 de 9h30 à 11h au Centre Social à Ham "Atelier peinture"

Lundi 30 de 10h à 11h30 à Nesle "Expression corporelle"

**POUR PARTICIPER, IL FAUDRA OBLIGATOIREMENT S'INSCRIRE**

Geneviève VUYLSTEKE: 09 81 29 17 98    Laurie MARCHAT: 03 22 88 84 80  
Centre Social - 12 rue Louis Braille à Ham    "Les Coccinelles" Route de Ham à Nesle  
ram.ham@estdelasomme.fr    ram.nesle@estdelasomme.fr

L'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte que l'accompagne.  
L'accord écrit des parents est indispensable.

## Pourquoi venir aux ateliers d'éveil des RPE ?

**Pour se faire des copains !**

Se sociabiliser tout en douceur, sous le regard bienveillant des adultes.



**Pour partager un moment privilégié avec son enfant !**

Les parents employeurs sont les bienvenus ! Votre enfant vous montrera où il vient s'amuser avec ses copains et son assistante maternelle.

**LES ACTIVITÉS DES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS DE L'EST DE LA SOMME**  
Ateliers pour les assistantes maternelles, parents employeurs et enfants (0-6ans)

**Mars 2021**

Mardi 2 de 9h30 à 11h au Centre Social à Ham "Play mais"

Lundi 8 de 10h à 11h30 à Nesle "Merci le vent"

Mardi 9 de 9h30 à 11h au Centre Social à Ham "Motricité"

Lundi 15 de 10h à 11h30 à Nesle "Pâte à sel"

Mardi 16 de 9h30 à 11h au Centre Social à Ham "Médiation animale" avec l'association AMAO

Lundi 22 de 10h à 11h30 à Nesle "Histoire de poussin"

Mardi 23 de 9h30 à 11h au Centre Social à Ham "Printemps"

Lundi 29 de 10h à 11h30 à la salle des fêtes de Mesnil Saint Nicolas "Chasse à l'œuf"

Mardi 30 de 9h30 à 11h au Centre Social à Ham "Chasse à l'œuf"

**POUR PARTICIPER, IL FAUDRA OBLIGATOIREMENT S'INSCRIRE**

Geneviève VUYLSTEKE: 09 81 29 17 98    Laurie MARCHAT: 03 22 88 84 80  
Centre Social - 12 rue Louis Braille à Ham    "Les Coccinelles" Route de Ham à Nesle  
ram.ham@estdelasomme.fr    ram.nesle@estdelasomme.fr

L'enfant reste sous la responsabilité de l'adulte que l'accompagne.  
L'accord écrit des parents est indispensable.

**Pour s'éveiller !**

Les animatrices proposent des jeux et activités en lien avec l'éveil des enfants (comptines, peintures, motricité, découverte sensorielle...).

**Pour partager les expériences et s'enrichir mutuellement ...**

Les ateliers favorisent les échanges de pratique et permettent de conserver une dynamique professionnelle.

**...et aussi...**

Le rythme de chacun est respecté. J'y viens quand je le peux, j'arrive à l'heure qui me convient et je repars lorsque je le souhaite.

## Quelques photos d'ateliers





La crèche est un lieu d'éveil, c'est-à-dire un endroit adapté aux besoins physiologiques, physiques et psychoaffectifs des enfants. Ce mode d'accueil collectif favorise le développement global et l'épanouissement de l'enfant. L'objectif principal est de permettre aux familles d'allier vie personnelle, vie familiale et vie professionnelle tout en proposant à l'enfant un lieu d'accueil riche et stimulant. Sa vocation est aussi d'accueillir des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Elle accueille les enfants de deux mois et demi à quatre ans révolus, selon les besoins de leurs familles. Une Commission d'admission se réunit une fois par an, en mai, afin d'étudier toutes les demandes formulées par les familles et ainsi statuer sur les futurs accueils.

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15. Elle fournit les repas, goûters et les couches, et également les serviettes, les bavoirs, les turbulettes et les draps.

## L'équipe est composée de :

- Deux éducatrices de jeunes enfants,
- Deux auxiliaires de puériculture,
- Trois agents titulaires du CAP petite enfance,
- Un agent d'entretien,
- Un médecin d'établissement.



**Cette équipe pluridisciplinaire met ses compétences au service des enfants et des familles.**

## Valeurs pédagogiques :

- Le souci du bien-être de l'enfant, le respect optimal de son développement et de son rythme, l'écoute des attentes des familles.
- Le respect des rythmes des enfants comme des adultes, l'écoute et l'acceptation de l'autre c'est-à-dire le respect de l'enfant, de son histoire et de sa famille.
- La valorisation des compétences de chacun.

### Budget de la structure:

- Dépenses : 335 512,93€
- Recettes : 244 684,46€

Nombre de familles accueillies : 52 (dont 9 hors com de com)  
Le tarif des familles varie de 0.29€ à 3.53€ de l'heure.



Depuis septembre 2021, la crèche est labélisée « crèche AVIP », qui signifie À Vocation d'Insertion Professionnelle. Ce label impose de réserver 4 places pour des familles se trouvant en situation de réinsertion professionnelle ou souhaitant intégrer une formation. L'objectif est de soutenir ces familles dans leur projet professionnel en leur garantissant un mode de garde. Pour cela, la crèche travaille en collaboration avec Pôle Emploi.

### Projets pour 2022 :

- Mise en place de séances de psychomotricité
- Proposition régulière de spectacles pour initier les enfants à l'art du spectacle
- Balades en poussettes

## MICRO-CRÈCHE LES COCCINELLES



En 2019, la commune de Nesle a vu naître la micro crèche Les Coccinelles. Elle est gérée par l'association Léo Lagrange et dispose de 10 places d'accueil. Elle est ouverte de 7h30 à 18h. Le pôle petite enfance a pour rôle de s'assurer que le service rendu soit de qualité et qu'il réponde bien aux attentes et besoins des familles.

En 2021, cette structure a accueilli 21 familles différentes pour un tarif horaire moyen de 8.90€. Un tissu partenarial, fort et cohérent, a été mis en place avec le Réseau Famille du Centre Social Est Somme. L'objectif est de travailler ensemble pour proposer des actions différentes, complémentaires et surtout en lien avec les besoins et attentes des habitants.

Le pôle petite enfance est assez récent puisqu'il existe depuis 2018. Il est géré par une Educatrice de Jeunes Enfants, Katleen BONNET, dont l'objectif principal est de proposer des actions à l'ensemble des familles ayant des enfants de moins de 6 ans. Ces actions se doivent d'être intéressantes, de qualité et adaptées aux plus petits. Ainsi, différents événements sont proposés tout au long de l'année.

Une autre des missions est d'assurer la coordination entre les trois structures petite enfance de la CCES, à savoir les deux Relais Petite Enfance et la crèche. Le but étant d'harmoniser nos pratiques et de partager les informations afin de garantir une qualité d'accueil dans chaque service.

Nombres d'actions différentes : 8

Nombres de participations : 183 (fort impacté par le Covid, nous constatons une grosse baisse de fréquentation).



Katleen BONNET

## Budget :

- Dépenses : 39 900€
- Recettes : 1 000€

## Projets 2022 :

- Augmentation du nombre de places d'accueil à la crèche à Nesle (15 places en sept 2022).
- Passage en système PSU à la crèche à Nesle, impliquant une modification du reste à charge pour les familles.

## - Actions parentalité :

- Les rencontres autour de bébé
- À la découverte de mon territoire
- Un bol d'air !

## Projets à moyen et long terme :

- Création d'un jardin sensoriel et d'un potager.



Sortie à la ferme



Sortie au musée



Massage bébé



Éveil musical

Communauté de Communes de  
**l'EST de la SOMME**  
Pôle PETITE ENFANCE



# Rencontres autour de bébé

A Noter !	Ham	Nesle
	de 10 <sup>h</sup> 00 à 12 <sup>h</sup> 00	de 13 <sup>h</sup> 30 à 15 <sup>h</sup> 30
22 SEPTEMBRE	Massage Bébé	
16 OCTOBRE	Relaxation du tout-petit	
17 NOVEMBRE	Massage femme enceinte	
8 DÉCEMBRE	Massage Bébé	

Ham / RDV au Centre Social Est Somme 12 rue Louis Broffe  
Nesle / RDV à la Maison de Prévention Santé 20 rue du faubourg St Nicolas



**Atelier**  
pour maman, papa et bébé  
(0 - 3 ans)

Venez vous retrouver entre parents ou futurs parents  
pour échanger, partager votre expérience

Différents thèmes pourront être abordés selon vos envies

**GRATUIT** Sur inscription

RENSEIGNEMENTS auprès de KATLEEN BONNET  
06 46 04 25 77 - polepetiteenfance@estdelasomme.fr  
Pôle Petite Enfance - 2 bis route de Péronne 80400 Ham



Communauté de Communes de  
**l'EST de la SOMME**  
Pôle PETITE ENFANCE



# À La Découverte De Mon Territoire !

## Séances au cinéma Le Méliès

07 Rue du Théâtre, Ham

01 décembre  
04 décembre

**9h30**  
pour les 3-6 ans

**GRATUIT**  
places limitées  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Venez en famille découvrir l'univers  
du cinéma au travers de séances adaptées  
à l'âge de votre enfant.

Renseignements et inscriptions auprès du pôle petite enfance,  
par mail [polepetiteenfance@estdelasomme.fr](mailto:polepetiteenfance@estdelasomme.fr)  
ou par téléphone au 06.46.04.25.77



pass sanitaire





Communauté de Communes de  
**l'EST de la SOMME**  
Pôle PETITE ENFANCE



# À La Découverte De Mon Territoire !



## Les hortillonnages d'Amiens

Mercredi 29 septembre 2021

Départ 9h30 au château de Ham

Une balade en barque & à pied nous fera découvrir cet espace de verdure  
et d'eau en plein centre d'Amiens.

**GRATUIT**  
places limitées  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

ouvert aux enfants  
de 0 à 6 ans  
accompagnés  
d'un adulte

RENSEIGNEMENTS auprès de KATLEEN BONNET  
06 46 04 25 77 - polepetiteenfance@estdelasomme.fr  
Pôle Petite Enfance - 2bis rue de Péronne - 80400 Ham





Communauté de Communes de  
**l'EST de la SOMME**  
Pôle PETITE ENFANCE



# Journée musicale



06 novembre à la nouvelle scène de 10h à 18h

Éveil musical en famille  
Avec le spectacle  
"Ben raconte" à 17h

**GRATUIT**  
places limitées  
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Renseignements et inscriptions auprès du pôle petite enfance,  
par mail [polepetiteenfance@estdelasomme.fr](mailto:polepetiteenfance@estdelasomme.fr)  
ou par téléphone au 06.46.04.25.77





# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Une situation géographique propice

L'Est de la Somme bénéficie d'une situation géographique stratégique, au cœur des Hauts de France et au cœur de l'Europe. Sa localisation à proximité des grands axes autoroutiers (A1 / A29 / A26) et ferroviaires, ainsi que des grands aéroports internationaux facilite les échanges de marchandise et les transits de population.

Cette attractivité sera encore renforcée par l'arrivée du Canal Seine Nord et du développement des plateformes portuaires de Nesle et de Languuevoisin.

## Le Développement économique, une priorité pour le territoire

En une vingtaine d'années, l'Est de la Somme a su développer des filières d'excellence au travers du développement de l'agro-industrie, de la chimie, de la maintenance industrielle avec la création d'emplois locaux pour le territoire, par son rôle de facilitateur de l'activité économique. Le territoire se projette vers le développement de nouvelles filières.

## La reconquête des friches, un enjeu de sobriété foncière

Dans un souci d'économie foncière, la communauté de communes s'est lancée dans un répertoire de ses friches industrielles, et de leur potentiel de développement. Dans ce cadre, et afin d'accompagner le développement de deux entreprises, la collectivité a acquis une friche industrielle, à Eppeville : le site Armatures du Nord.



Site industriel historique du territoire (« la société hamoise de tréfilerie et de clouterie » a été fondée en 1921), les 3 hectares de bâtiments et terrain sont inoccupés depuis 2015. La collectivité s'est portée acquéreur de l'ensemble du site, afin de le remettre en état et de pouvoir ensuite y développer des activités.

Pour la réhabilitation du site, la collectivité a été lauréate du Fonds Friches, lui permettant de bénéficier d'un large soutien financier de l'Etat.

## Le Canal Seine Nord Europe, une infrastructure pour façonner l'avenir

Le Canal Seine Nord Europe est le chantier du siècle pour la Région Hauts-de-France et pour notre territoire. Cette infrastructure qui s'étend sur 109 kilomètres entre Aubencheul-au-Bac et Compiègne constitue le chaînon fluvial manquant pour donner à l'axe nord le corridor qui lui manquait pour rejoindre Dunkerque et Le Havre.



Elle constitue une immense opportunité pour notre territoire avec un chantier qui doit démarrer en 2024 et plus de 1500 travailleurs mobilisés sur notre secteur, qu'il faudra loger, nourrir, divertir... Au-delà de la seule construction du Canal, c'est un écosystème économique qui reste à développer, avec deux plateformes portuaires à Nesle sur 90 ha et à Languuevoisin sur 40 ha.

La Plateforme de Nesle aura comme particularité de bénéficier d'une desserte trimodale avec la route, le chemin de fer et la voie d'eau, et celle de Languuevoisin de permettre le développement du report fluvial des activités agricoles, en prolongement des activités actuelles qui se déroulent sur le Canal du Nord.

Pour les études préalables à la réalisation des deux plateformes, la CCES apporte une contribution à hauteur de 860 000€ pour Nesle et de 85 000€ concernant Languuevoisin.

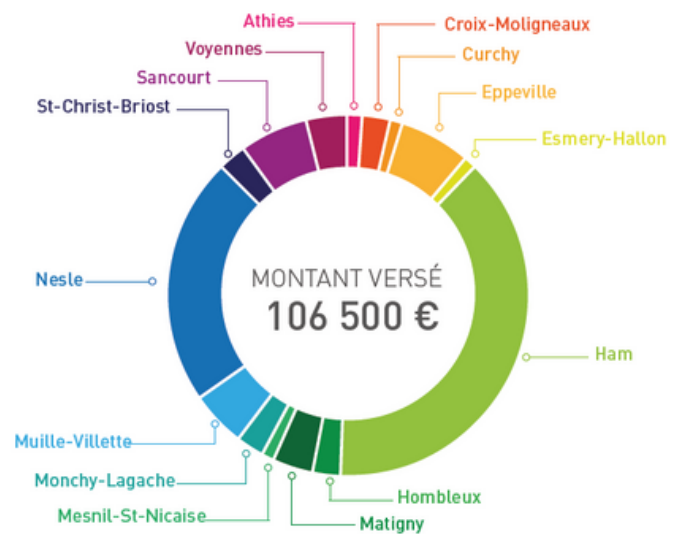
## Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, penser le territoire aujourd'hui pour le développer demain

Dans le cadre de sa compétence Urbanisme, la Communauté de Communes de l'Est de la Somme s'est engagée depuis 2017 dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Ce document a vocation à assurer le développement du territoire sur le long terme tant sur le plan économique, de l'habitat, des mobilités, du tourisme mais également du paysage. Élaboré à l'échelle des 41 communes du territoire, il a pour objectif de fixer la feuille de route du territoire sur les prochaines années. Après un ralentissement lié à la crise sanitaire en 2020 et 2021, la communauté de communes entend accélérer la mise en œuvre de ce document afin de permettre de faire émerger les projets économiques et d'habitat qui sont nécessaires au développement du territoire pour les prochaines années. L'approbation de ce document est prévue à l'horizon 2024.

### Aide COVID aux commerçants

L'année 2021 a été une année encore difficile pour les acteurs économiques du territoire, qui ont subi une deuxième année de crise sanitaire. La communauté de communes ne pouvait pas rester insensible au sort de ses entreprises, et notamment des commerces de proximité, frappés de plein fouet par les mesures sanitaires les ayant obligés à de longues périodes de fermetures pendant ces deux années.

Par conséquent, en décembre 2020, le conseil communautaire a voté une aide aux commerçants de 1500 € pour les commerces frappés par la fermeture administrative, et de 1000 € pour les commerces qui ont aussi subi les conséquences des confinements, sans avoir eu d'obligation de fermeture. Cette aide a été proposée à l'ensemble des commerçants du territoire. Ainsi, 87 dossiers ont été déposés et 82 ont perçu l'aide, pour un montant total de 105 000 euros distribués. Cette aide apportée, complétée par les aides de l'Etat et de la Région, a permis à nos commerçants de passer un peu moins difficilement cette période délicate.



### Accompagnement des entreprises artisanales et industrielles

#### - Les porteurs de projet :

Si le futur canal amène désormais de grandes entreprises à s'intéresser à notre territoire, il ne faut pas pour autant oublier les PME et les porteurs de projets indépendants, sans lesquels le dynamisme de notre territoire ne serait pas le même.

Ainsi en 2021, nous avons accueilli 24 porteurs de projets, avons accompagné 7 projets, 2 projets de reprises dans le domaine de l'artisanat industriel, le reste constituant plutôt des projets d'activité commerciale ou de proximité. Grâce à notre partenariat avec Initiative Somme -France Active Picardie, deux d'entre eux ont pu être accompagnés financièrement. Ces accompagnements ont permis la création – ou le maintien – de 18 emplois sur le territoire, et cela a amené à 35 000 euros de financement par la plateforme d'Initiative Somme.

#### - Les entreprises en place :

En 2021, la CCES a accompagné 25 entreprises artisanales et industrielles locales, dans leurs divers projets et questions. Si les questions étaient parfois d'ordre juridique ou administratif, notamment en raison de la période de crise sanitaire, il n'en reste pas moins que ces contacts avaient également pour but de financer des investissements en matériel ou des embauches. Ainsi, grâce au partenariat avec la CCI, ou la Région Hauts-de-France, ce sont près de 700 000 euros d'aides qui ont été mobilisées au cours de l'année 2021 sur le territoire de l'Est de la Somme.

## Accompagnement immobilier

La communauté de communes se place également en facilitatrice du développement des entreprises au travers d'un immobilier facilement accessible et permettant aux entreprises en développement, ou en création, de bénéficier de locaux aux loyers attractifs.

### - Les bâtiments-relais à Ham



Les 2 cellules de 600 m<sup>2</sup> du premier bâtiment et les 4 cellules de 123 à 320 m<sup>2</sup> du second accueillent depuis leurs ouvertures respectives des entreprises en développement. En 2021, trois nouvelles entreprises s'y sont installées.

### - L'espace des entreprises à Nesle

13 bureaux y sont disponibles pour des entreprises de services ou les bureaux administratifs d'entreprises. En 2021, 12 des 13 bureaux ont été occupés, avec notamment 2 nouvelles arrivées.



### - L'espace coworking – pépinière à Nesle



En fin d'année 2021, la communauté de communes a mis en service un tiers-lieu, dédié au coworking pour les entrepreneurs locaux, mais abritant aussi une pépinière dont l'animation a été confiée à la CCI Amiens-Picardie. Un lieu de vie et d'échanges pour les entrepreneurs locaux.

## Emploi

Si l'année 2021 n'a pas encore été propice à la mise en place d'un forum des métiers et de l'emploi, la communauté de communes a quand même maintenu ses efforts en faveur de l'emploi : aide au maintien ou à l'embauche en dirigeant les demandeurs vers les structures d'accompagnement financier, mais aussi mise en place d'outils aidant aux recrutements :

- Développement d'une API avec Pôle Emploi, permettant à tout demandeur d'emploi d'avoir accès à l'ensemble des offres du secteur en passant par notre site internet,
- Diffusion des offres sur notre site internet,
- Mise en relation des entreprises avec les centres de formation pouvant fournir des apprentis.

## Le projet de revitalisation des Hardines à Eppeville et Ham

Ce projet s'inscrit dans la démarche "Vallée de Somme, vallée idéale" initiée et portée par le département de la Somme. Il vise à :

- la requalification d'une peupleraie (1,3ha) par la mise en valeur du patrimoine naturel;
- la préservation du maraichage (1,5ha);
- le maintien ou la création de jardins;
- le rétablissement des fossés pour améliorer la gestion des eaux pluviales;
- la préservation de la tranquillité des jardins privatifs en définissant, de manière concertée, un cheminement réservé au public et permettant d'empêcher la déambulation anarchique;
- la mise en place de partenariats avec l'association de sauvegarde et de développement des hardines et l'association des propriétaires et de défense des hardines, pour améliorer la gestion du site.



Pour ce faire, en 2021, la CCES est devenue propriétaire de terrains dont ceux exploités par le maraicher sur le départ.

La CCES a également confié à l'agence de paysagistes "Après La Pluie" une mission pour l'accompagner dans la concertation avec le public et la définition des aménagements à envisager.

Avec le soutien de la Chambre d'Agriculture, ont été menées les démarches nécessaires à la reprise de l'activité maraichère. Un repreneur a été identifié et accompagné par la CCES. Son installation devrait intervenir à l'été 2022.

**Deux réunions de concertation ont eu lieu les 1er septembre et 6 octobre 2021.**

**Des comités de pilotage réunissant les principaux partenaires les 6 mai, 30 septembre, 8 décembre 2021 et 23 mars 2022.**

Après plusieurs échanges avec les services de l'Etat, une évaluation environnementale (repérage de la faune et de la flore et mesure des incidences des travaux sur le milieu naturel) va être réalisée en 2022, préalablement à la reconversion de la peupleraie et à la création d'un chemin de service utile au maraicher et aux services de secours.

## L'intercommunalité a initié la reconversion de la sucrerie d'Eppeville

La communauté de communes s'est portée acquéreur du bâtiment qui accueillait auparavant la direction technique de Saint-Louis Sucre et d'une partie du parc l'entourant, pour une superficie totale de 2,43 hectares, situés au 106 rue du Maréchal Leclerc à Eppeville.



Le bâtiment est destiné à devenir, à l'été 2022, le nouveau siège de la CCES, actuellement établi au 2 bis rue de Péronne à Ham, ce dernier ne permettant pas d'accueillir la totalité des agents. En effet, certains services disposent actuellement d'un bureau à Nesle ou sur un autre site (piscine, crèche, ancienne trésorerie de Ham) et doivent régulièrement se déplacer. L'objectif est de regrouper l'ensemble des agents administratifs sur un seul lieu, en leur offrant de meilleures conditions de travail (notamment grâce à quatre salles de réunion au lieu d'une seule actuellement), mais également de mieux accueillir le public, le siège actuel n'étant pas accessible aux personnes à mobilité réduite.

Cette acquisition a aussi pour but de préserver un bâtiment dont l'intérêt patrimonial est indéniable, afin d'éviter sa dégradation après libération, à l'image de la maison du directeur voisine qui a été largement vandalisée et pillée.

L'installation des services administratifs de la CCES à Eppeville va également amorcer la revitalisation du site de la sucrerie, et ainsi démontrer aux futurs investisseurs sa volonté forte d'accompagner la reconversion.

Enfin, l'ouverture prochaine au public du parc entourant le bâtiment, va améliorer le cadre de vie des habitants en leur permettant de profiter de ce beau poumon vert. À l'horizon des deux années à venir, en partenariat avec la commune d'Eppeville et le département de la Somme, ce parc pourrait être connecté, par l'intermédiaire d'une voie adaptée aux modes doux (piétons, cycles), au canal de la Somme afin de lui donner également un attrait touristique.

### **BUDGET DE LL'OPÉRATION 930 000€**

500 000€ pour le prix de vente  
10 000€ de frais de vente  
30 000€ pour les missions de maîtrise d'œuvre  
350 000€ pour les travaux en 2022  
40 000€ pour d'éventuelles dépenses imprévues

Cette opération est largement soutenue par l'Etat, qui va contribuer à hauteur de **637 500€**.

Elle devrait engendrer au minimum 22 000€ d'économies de fonctionnement annuelles. Et la vente des bâtiments actuels viendra s'ajouter au budget.

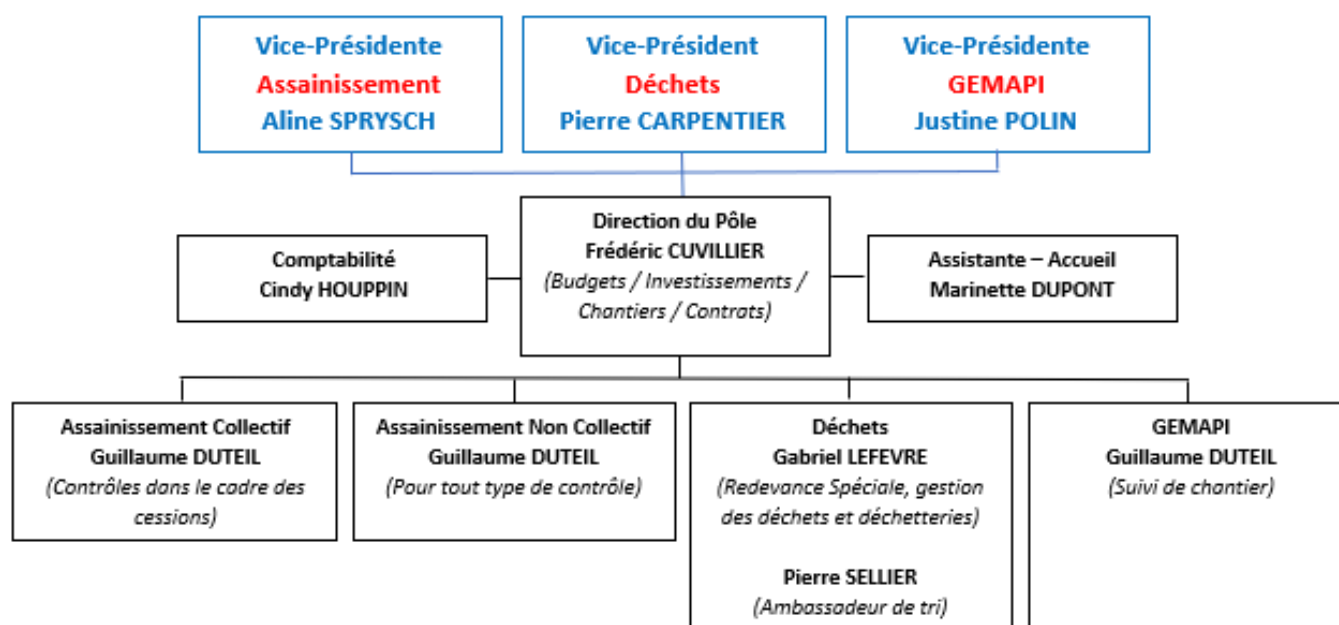
# DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Pôle du Développement Durable, récemment mis en place au sein de l'EPCI, met en œuvre la politique définie selon les compétences mentionnées ci-dessous :

- L'Assainissement Collectif des eaux usées (135 km réseaux de collecte et 66 postes de relèvement ou de refoulement sur 4 sites d'épuration que sont Eppeville, Offoy, Rethonvillers et Nesle) ;
- L'Assainissement Non Collectif (3480 installations privées) ;
- La collecte et le traitement des déchets ménagers et déchets assimilés (Ordures Ménagères et déchetteries) ;
- La GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations ou GEMAPI (gestion et à la préservation des milieux aquatiques, zones humides et rivières autres que les Ingon, l'Omignon et le fleuve Somme) ;
- Le Plan Climat Air et Energie du Territoire qui vise à réduire notre impact général sur le climat et nos ressources.

**Ce service, piloté par 3 élus communautaires, est composé de 6 personnes et est organisé de la manière suivante :**



## L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Contrats en cours et harmonisation tarifaire :  
Alors que la CCES a été créée par la fusion des deux CC des pays Hamois et Neslois en 2017, ce n'est qu'à compter du 1er janvier 2019 que la compétence « Assainissement » est prise en charge par celle-ci. A partir de cette date, la CCES a donc repris l'ensemble des engagements contractuels en cours, à savoir :

- Trois délégations de service public (signées avec la société SUEZ pour l'ancien Syndicat d'Assainissement du Pays Hamois et deux autres DSP indépendantes avec la société SAUR pour les communes d'Hombleux et de Voyennes) ;
- Un marché de prestations de service signé avec la société VEOLIA pour les communes de Nesle et Mesnil.

Ces engagements contractuels ne permettent malheureusement pas à ce jour d'uniformiser les modes de gestion, mais cette perspective sera envisageable à compter de 2026. Ceux-ci limitent également la collectivité en termes d'harmonisation tarifaire puisque, la surtaxe communautaire doit être définie par périmètre géographique. Autre exemple, les produits hamois ne peuvent pas financer des travaux neslois. La CCES tient une comptabilité analytique par fonction correspondant à un périmètre géographique précis. Si le regroupement de nos différents engagements contractuels est choisi à terme par les élus communautaires, celui-ci permettra donc la mise en place d'une surtaxe communautaire unique et d'accéder à une exploitation harmonisée sur l'ensemble de notre territoire.



Station d'épuration d'Eppeville

## PATRIMOINE ET ETUDE DIAGNOSTIC DES SYSTÈMES D'ASSAINISSEMENT

Comme toutes les collectivités, la CCES doit faire face à un patrimoine vieillissant. Ces réseaux ont été installés dans les années 60 à 80 dans les bourgs et à partir des années 80 dans les communes de taille plus modeste. Afin d'anticiper les investissements des 10 prochaines années, la CCES s'est attachée les services du cabinet SOGETI, spécialisé notamment dans les études et diagnostics de systèmes d'assainissement ou d'eau potable.

Les conclusions de cette étude, qui aura finalement duré un peu plus de 2 ans étant donné ses enjeux, sont inquiétantes. Un pic d'investissements est à prévoir sur les prochaines années. Qu'il s'agisse de gestion patrimoniale sur les ouvrages ou de futurs besoins liés au projet du Canal Seine Nord Europe, les investissements sont à anticiper et à financer par un budget annexe indépendant financièrement.

Etant donné les différents besoins, ont tout de même été réalisés les chantiers suivants durant ces 3 dernières années :

- En 2019 : Extension de 580 ml du réseau de collecte route de Chaulnes à Nesle pour 188 k€ ;
- En 2019 et 2020 : Renouvellement des 760 ml du réseau de collecte de la rue Calmette à Ham en urgence pour environ 850 k€ HT ;
- En 2020 : Renouvellement des 240 ml de réseau rue Curie à Nesle pour un total de 131 k€ HT ;
- En 2021 & 2022 : Renouvellement des 730 ml de collecteur ainsi que le poste et la canalisation de refoulement des eaux usées situé rue Dunant à Ham. Chantier toujours en cours, pour un montant prévisionnel de 670 k€ ; Ce chantier devrait être terminé en avril 2022.
- Toujours en 2021 : Renouvellement des 170 ml de la rue du péage à Nesle pour un montant de 128 k€.

Au total donc sur ces 3 derniers exercices, ce sont 2480 ml de réseau qui ont été posés à des fins de renouvellement ou d'aménagement du Territoire pour près de 2 millions d'euros hors taxe.

Pour les années 2022 et 2023, les prévisions sont les suivantes :

- Renouvellement des 1200 ml de collecteur rues Nouvelle et Sommier à Eppeville (Estimation 650 k€) ;
- Renouvellement de collecteur, rue De Gaulle, Curie, George Remi à Nesle (Estimation 450 k€) ;
- Renouvellement du collecteur, rue Leclerc à Eppeville (Estimation 2 500 k€) ;
- Au total, sur les 10 prochaines années, ce sont plus de 8 millions d'euros d'investissements indispensables qui sont à ce jour identifiés.



## L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

### Réalisations :

Depuis 2019, toutes les prestations en matière d'assainissement non collectif sont réalisées en interne. Bien évidemment, les exercices 2020 et 2021 ont été rendus compliqués par les conditions sanitaires et la Covid-19, mais la fin de campagne sera effective dès 2022.

### Tarification :

La tarification de ces actes reste inchangée depuis 2020. La facturation quant à elle, est réalisée à l'acte selon le plan de charge et les contrôles réalisés. Les dernières conditions sanitaires et le départ de collaborateurs ont fortement impacté l'activité puisque tous les contrôles ciblés pour les 3 derniers exercices n'ont pas pu être réalisés.

En complément, il faut souligner que cette activité de contrôle n'est pas linéaire. Bien au contraire, les 3480 installations sont à contrôler tous les 8 ans et 90% d'entre elles sont à contrôler sur 3 exercices consécutifs.

Pour les 5 autres années, l'activité est fortement réduite. Il est donc opportun de lisser le plus régulièrement possible cette activité de contrôle dit de « Bon fonctionnement ».

Avant la fusion, les contrôles étaient sous-traités. Cela ne posait donc pas de problème comptable. Mais depuis la création de la CCES, des personnels sont dédiés à ces missions. Il convient donc de trouver une formule qui permette l'équilibre comptable. La mise en place d'une redevance annuelle devrait le permettre. Elle sera effective à compter du second semestre 2022. L'objectif de cette redevance est double puisque celle-ci permettra sans doute de lisser notre activité et de renouer avec l'équilibre budgétaire sous un horizon de deux ans.



## COMPÉTENCE GEMAPI

Depuis le 1er Janvier 2018, la communauté de communes de l'Est de la Somme a pris la compétence relative à la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations. Cette prise de responsabilité découle de la loi NOTRE. Ses missions obligatoires ont été définies par 4 alinéas de l'article L.211-7 du code de l'environnement soit :

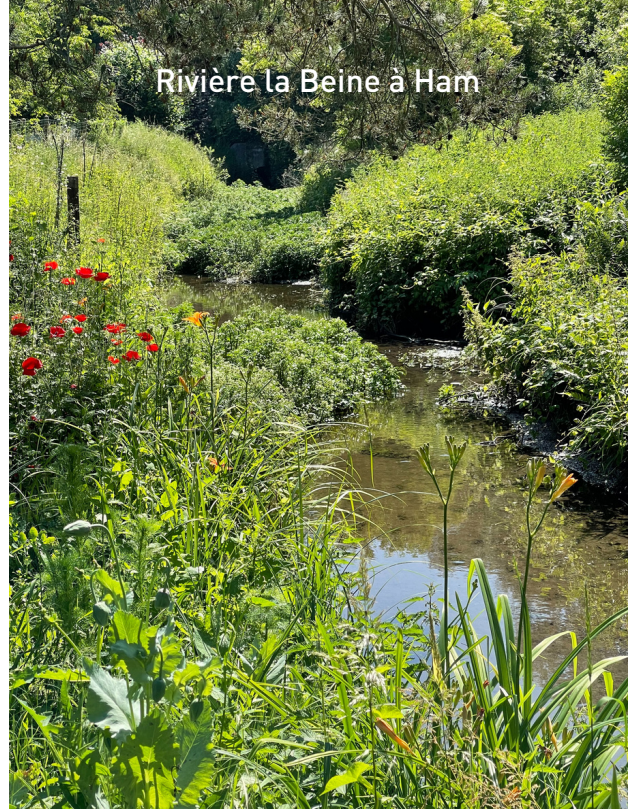
- Aménagement des bassins Hydrographiques ;
- Entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau ;
- Défense contre les inondations et contre la mer ;
- Protection et restauration des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines.

Aujourd'hui afin de garder un cours d'eau en vie et de protéger contre les risques d'inondation, l'entretien est primordial, encore plus au regard de l'évolution climatique. Mais avant toute chose, il convient de redonner de l'énergie aux milieux aquatiques et les harmoniser. Le but de la mission GEMAPI est de retrouver une dynamique hydraulique en recalibrant les cours d'eau et en remettant en mouvement l'écoulement.

Après la mise à jour d'une première étude menée par l'AMEVA, de nombreuses actions sont à l'ordre du jour pour embellir les campagnes ainsi que les centres villes. Elles font d'ailleurs partie d'un programme d'Entretien et de Restauration des cours d'eau sur le secteur hamois. Ce programme quinquennal, estimé à plus de 401 000 €, a fait l'objet de délibération, d'une consultation et sera attribué au premier trimestre 2022.

Il comprend notamment les priorités suivantes :

- Nettoyage des cours d'eau et de leurs abords ;
- Fauchage et faucardage des herbes envahissantes ;
- Création de zones d'expansion des crues ;
- Taille des arbres à risque à proximité des cours d'eau ;
- Mise en place de méandres pour augmenter le débit et favoriser l'élimination des sédiments ;
- Aménagement en technique douce (génie végétal) ;
- Augmentation de la qualité piscicole et de la biodiversité.



Rivière la Beine à Ham

### « Penser globalement mais agir localement »

Une action menée à un point donné sera visible sur tout le reste du parcours de cette rivière, il faut donc penser globalement mais agir localement. Les actions et réflexions seront certes réalisées en un point mais les conséquences seront perceptibles sur tous les abords de ce milieu aquatique. Ainsi chacun pourra bénéficier des actions menées en amont ou en aval.

### « Animation territoriale »

C'est pourquoi, un technicien est en charge de ces missions afin de les mettre en œuvre et de coordonner les travaux à l'échelle communautaire pour tous les cours d'eau, à l'exception de la Somme, des Ingon et de l'Omignon.

Les grandes lignes sont donc :

- Un programme pluriannuel de travaux d'entretien et de restauration ;
- Une animation territoriale avec une personne dédiée ;
- Compréhension des différentes attentes pour chaque acteur lié aux milieux aquatiques (Riverains, Élus, Kayakistes, etc.), lien avec les institutions départementales (Département, AMEVA, etc.) ou interdépartementales (Région, Agence de l'eau, etc.).

## Le Plan Climat Air Energie du Territoire :



Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. 2021 a été l'année de l'engagement de la CCES dans cette démarche en partenariat avec le PETR Cœur des Hauts de France. La CCES a défini son propre programme d'actions à l'échelle de son territoire, qui porte sur les axes suivants :

### **Axe n°1 - Améliorer la qualité de vie des habitants et rendre attractif le Territoire :**

- 1 - Réduire la dépendance énergétique de l'habitat
- 2 - Développer la mobilité durable
- 3 - Favoriser une consommation locale et responsable
- 4 - Développer la prévention et le recyclage des déchets

### **Axe n°2 - Dynamiser l'activité économique du Territoire par le développement durable :**

- 5 - Massifier les pratiques agricoles durables adaptées au changement climatique
- 6 - Développer et soutenir une économie locale et durable
- 7 - Encourager les entreprises vers une démarche en faveur du climat et de la qualité de l'air
- 8 - Soutenir la production d'énergies renouvelables et de récupération
- 9 - Tirer bénéfice du CSNE pour développer une économie durable et responsable

### **Axe n°3 - Préserver nos richesses environnementales, facteur de transition énergétique et écologique**

- 10 - Mettre en place une stratégie d'aménagement durable du territoire et économe en foncier
- 11 - Garantir une ressource en eau en quantité et de qualité suffisante
- 12 - Préserver la biodiversité et valoriser nos richesses territoriales
- 13 - Améliorer la qualité de l'air
- 14 - Veiller à l'intégration environnementale, écologique et paysagère du CSNE

### **Axe n°4 - Les moyens nécessaires pour mettre en œuvre et réussir cette stratégie**

- 15 - Gouvernance : Piloter, suivre et évaluer le PCAET
- 16 - Mobiliser et susciter l'intérêt de tous les publics sur la transition écologique
- 17 - Poursuivre une démarche d'exemplarité

## GESTION DES DÉCHETS

Second poste de dépense de la collectivité, la gestion des déchets voit sa réglementation évoluer et par conséquent les charges de fonctionnement augmenter considérablement. C'est la raison pour laquelle plusieurs actions sont mises en œuvre afin d'optimiser et d'harmoniser son fonctionnement :



### L'embauche d'un ambassadeur de tri dédié

Tout d'abord, un ambassadeur de tri a été recruté en fin d'année 2021. Sa mission consiste à vérifier et d'optimiser la qualité de tri des administrés afin de diminuer au maximum les quantités enfouies. L'évolution de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) est et sera extrêmement pénalisante pour les années à venir. Pour 2022, la tonne de déchets enfouie coûte à la collectivité 40 €/tonne et coûtera 65€/tonne à l'horizon 2025, soit une évolution de 62.5% en 3 ans. À quantité constante, financièrement cela représentera 125 k€ supplémentaires à financer.

Moins enfouir, c'est non seulement réduire notre empreinte sur l'environnement mais également limiter nos charges financières. C'est pourquoi la CCES souhaite sensibiliser ses administrés à cette problématique environnementale et financière.



### Mise en place de la redevance spéciale

Diminuer les charges de fonctionnement est une première piste mais un travail doit également être mené sur de nouveaux produits financiers liés à la gestion des déchets. La mise en place de la redevance spéciale est une action entreprise en 2021. Elle devrait être effective courant d'année 2022. Celle-ci est obligatoire et consiste à faire participer les entrepreneurs au coût global de collecte et de traitement des déchets. Elle est proratisée en fonction des volumes de déchets émis, conformément à l'article L. 2333-78 du Code général des collectivités territoriales.

#### Ses atouts sont les suivants :

- Elle évite de faire payer l'élimination des déchets non ménagers par les ménages ;
- Elle implique les producteurs de déchets non ménagers ;
- Elle les fait contribuer financièrement ;
- Elle préserve l'autonomie des choix organisationnels et techniques de la collectivité ;
- Elle contribue à l'amélioration de la gestion du service de gestion des déchets non ménagers.

#### Qui est assujéti à la RS ?

→ La redevance spéciale est payée par toute entreprise ou administration, localisée dans le périmètre de la collectivité et dont les déchets sont gérés par le service public. Les redevables sont principalement des entreprises commerciales, artisanales, industrielles, de services ou des administrations.

### 2022 : Une année charnière

L'harmonisation du mode de collecte des OMA sur le territoire est en cours d'étude et la conteneurisation de l'ensemble du territoire est prévue au budget 2022.

# PÔLE TECHNIQUE

Ce Pôle, piloté par 2 vice-présidents, M. Didier LEPERE et M. Vincent JOLY.

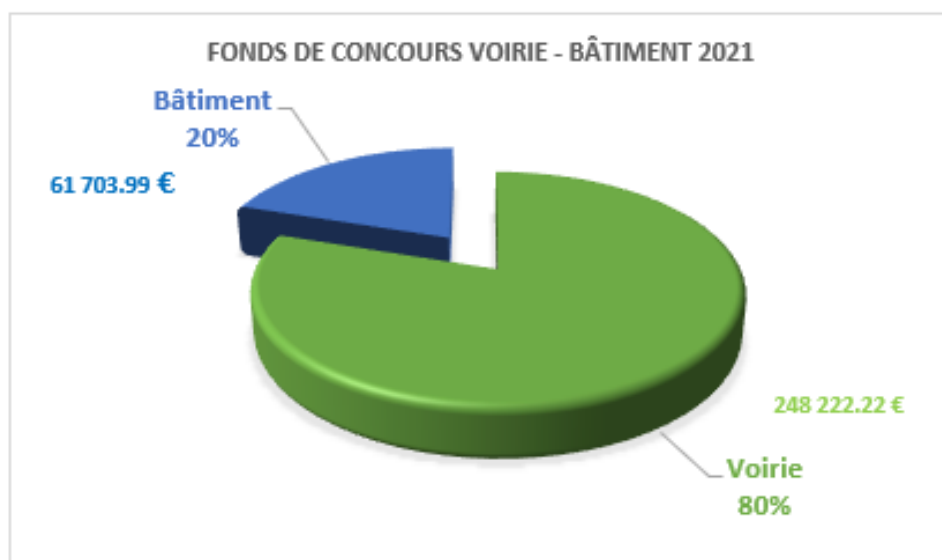
Les agents du service technique



## FONDS DE CONCOURS VOIRIE - BÂTIMENT

Des fonds de concours sont accordés par la CCES à ses communes membres pour les accompagner dans le financement de travaux de voirie ou de réhabilitation de bâtiments.

Pour 2021, la participation de la CCES a été la suivante:



## CHANTIERS D'INSERTION

La gestion des 2 chantiers est externalisée au prestataire ADI Somme pour l'ensemble des communes de la CCES. Les chantiers sont indépendants l'un de l'autre et sont encadrés par 2 encadrants techniques distincts.

Chaque commune bénéficie de l'équipe d'un chantier d'insertion 9 jours par an, ce qui représente pour chacune d'elle un soutien de l'ordre de 2 403,90 € par an.



## VOIRIES COMMUNAUTAIRES

Un diagnostic complet des 50 km de voiries communautaires a été réalisé fin mars 2021. Certaines routes nécessitent des travaux d'urgence (nids de poule, arasement).

Un plan d'investissement a été défini sur 3 ans.

## CREDITS ESPACES VERTS



La Communauté de Communes de l'Est de la Somme propose d'allouer aux 41 communes un crédit « Espaces verts » afin d'encourager un nombre croissant de communes à favoriser l'embellissement et l'attractivité du territoire.

La CCES a alloué en 2021 la somme de 223 016,24 € aux communes.

## DÉNEIGEMENT

Une convention a été signée avec le Conseil départemental de la Somme pour assurer le déneigement du réseau routier départemental lors de situations exceptionnelles. En complément, la CCES s'engage à augmenter le niveau de service sur le réseau secondaire départemental, par des opérations de déneigement, lors de situations courantes.

Equipée de neuf lames, la CCES est en mesure de faire face aux intempéries neigeuses. Les interventions sont effectuées par des agriculteurs et entrepreneurs du TP locaux.

L'objectif étant d'éviter la paralysie du territoire, en assurant à minima la continuité des activités sociales et économiques mais également en privilégiant le déplacement des services d'urgence.



Intervention 1 journée : le 16 janvier 2021  
33 heures de jour pour un coût total de 1 977,15 € TTC

# CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL



Partenaire de la CCES depuis février 2018, le centre social poursuit son évolution malgré l'impact de la pandémie sur la vie associative, le tout au bénéfice de la population du territoire intercommunal.

## Le centre social en quelques mots :

- Association affiliée à la Fédération des Centres Sociaux et agréée Jeunesse Education Populaire
- 1 bâtiment à Ham de + de 1500 m<sup>2</sup> et une annexe à Nesle, l'Espace de vie sociale
- 9 bénévoles d'activité, 25 agents pour 15 ETP, 17 membres du Conseil d'administration
- Un comité des usagers composé d'une trentaine de volontaires en charge du suivi du projet
- Hors Covid + de 50 000 personnes accueillies /an soit + 1000 par semaine et 983 adhérents
- 15 associations, + de 30 partenaires
- Budget 2021 : 984 000 € dont 164 500€ de la CCES

## En 2021 : Une offre de service diversifiée au bénéfice des habitants du territoire :

- L'accès aux droits et France services : + de 1500 personnes accompagnées par les agents d'accueil et + de 4 000 personnes accueillies lors des permanences CAF, CPAM, Impôt... L'équipe du centre social à Ham et de l'espace de vie sociale à Nesle aide les habitants à réaliser leurs démarches administratives sur Internet.
- L'accueil des associations et de leurs activités : plus d'une quinzaine d'associations proposent des activités : scrabble, tapisserie d'ameublement, bridge, karaté....
- Les activités du centre social : broderie, couture, gymnastique douce, yoga, danse classique, modern jazz, poterie...à des tarifs très accessibles.
- La gestion d'accueils de loisirs avec les communes partenaires (Athies, Eppeville et Morchain) et le maintien d'activités enfance/jeunesse de loisirs à Ham

- Le Pôle jeunesse : Un Centre Animation Jeunesse pour les 12/17 ans avec transport gratuit sur tout le territoire les mercredis et lors des vacances scolaires, un point d'information jeunesse, un accompagnement des projets jeunes...
- La Charte de solidarité avec les aînés : des actions et des activités pour les séniors toute l'année, mises en œuvre par nos partenaires comme la Ville de Nesle, le CCAS d'Eppeville, l'Hôpital de Ham, l'ADMR ... : ateliers mémoire, initiation au numérique, Semaine Bleue dédiée en octobre qui en 2021 a rassemblé **plus de 407** personnes dont **75** ont bénéficié d'un transport gratuit.
- La Charte avec les familles et les actions parentalité : favoriser les liens entre parents et enfants, proposer des temps de découverte et d'échanges : les actions parentalités organisées toutes l'année dont les paniers solidaires, LAEP/Ludothèque (Ludobus).
- Solidarité : le Centre social propose le dispositif Paniers solidaires qui permet aux familles de bénéficier de paniers alimentaires bio et locaux à moindre coût en contrepartie d'un engagement citoyen au sein du centre en partenariat avec la CAF, la MSA et l'AMAP locale notamment. Cela représente plus de **200 paniers** pour **60 familles** du territoire en 2021.
- L'Espace numérique et le Fablab : un Fablab équipé de machines qui permettent la construction d'objets, en bois, en tissu etc...et des ateliers d'initiation au numérique ouverts à tous et gratuits. Ces ateliers sont également itinérants et ont pu bénéficier aux habitants des communes telles que Croix-Moligneaux, Athies, Sancourt, Falvy...
- L'espace de vie sociale de Nesle : l'ensemble des activités et services offerts par le Centre social sont aussi accessibles au sein de son annexe de Nesle : France services, jeunesse, activités de loisirs, permanences du conseil départemental de la Somme...
- Les temps forts : fête de la musique, assemblée générale, Semaines de la parentalité, Semaine bleue dédiée aux séniors...des événements menés avec de nombreux partenaires, accessibles à tous sur tout le territoire intercommunal.

### L'espace numérique



### Le Fablab



#### Centre social à Ham

Du Lundi au vendredi

De 08H30 à 12H15 et de 13H30 à 17H30

Et le samedi de 13h30 à 17h30

12 rue Louis Braille 80 400 Ham

03 22 37 00 22



#### Espace de Vie Sociale à Nesle

Du Mardi au Jeudi

De 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

10 rue de la collégiale 80190 Nesle

03 23 81 01 63 10

# LES MARCHÉS PUBLICS PASSÉS EN 2021



## Lobbying Canal Seine Nord Europe

Titulaire: ORIGINIS

Durée: 3 ans

Montant: 72 000€ HT



## Projet Culturel de Territoire

Titulaire: OBJECTIF PATRIMOINE

Durée: 6 mois

Montant: 21 840€ HT



## Création d'une base d'hébergement Lot 1 - VRD

Titulaire: RAMERY TP

Durée: 4 mois

Montant: 159 199,80€ HT



## Création d'une base d'hébergement Lot 2 - Bâtiment modulaire

Titulaire: JAMART

Durée: 4 mois

Montant: 135 648,92€ HT



## Création d'une base d'hébergement Lot 3 - Tentes

Titulaire: TRIGANO

Durée: 4 mois

Montant: 40 746,20€ HT



## Création d'une base d'hébergement Lot 4 - Équipement de cuisine

Titulaire: 3C NORD PICARDIE

Durée: 4 mois

Montant: 19 380,49€ HT



## Création d'une base d'hébergement Lot 5 - Électricité

Titulaire: SIDEM ELECTRICITE

Durée: 4 mois

Montant: 9 400€ HT



## Renouvellement de canalisation eaux usées et branchements associés à Ham

Titulaire: SADE - CGTH

Durée: 7 mois

Montant: 670 016€ HT



## Renouvellement de canalisation eaux usées et branchements associés à Nesle

Titulaire: SADE - CGTH

Durée: 3 mois

Montant: 133 896,50€ HT



## Coworking à Nesle Prise en charge et animation

Titulaire: CCI Hauts-de-France

Durée: 4 ans

Montant: 200 000€ HT



## Transport des élèves de la CCES vers le Centre aquatique et le Pôle culturel communautaire

Titulaire: PERDIGEON

Durée: 4 ans

Montant: 120 000€ HT



## Renouvellement Assurance CCES Lot 1 - Responsabilité civile

Titulaire: BRY ASSURANCES

Durée: 5 ans

Montant: 19 329,69€ HT



## Renouvellement Assurance CCES Lot 2 - Dommages aux biens

Titulaire: BRY ASSURANCES

Durée: 5 ans

Montant: 5 187,13€ HT



## Renouvellement Assurance CCES Lot 3 - Véhicules à moteur

Titulaire: ASSURANCES PILLIOT

Durée: 5 ans

Montant: 3 857,18€ HT



## Renouvellement Assurance CCES Lot 4 - Protection juridique

Titulaire: ASSURANCES PILLIOT

Durée: 5 ans

Montant: 988,65€ HT



## Renouvellement Assurance CCES Lot 5 - Protection fonctionnelle des agents et des élus

Titulaire: SMACL

Durée: 5 ans

Montant: 392,50€ HT



Communauté de Communes de  
**l'EST de la SOMME**

---

2 BIS RUE DE PÉRONNE - 80400 HAM  
03 23 81 33 21

---

[www.estdelasomme.fr](http://www.estdelasomme.fr)